



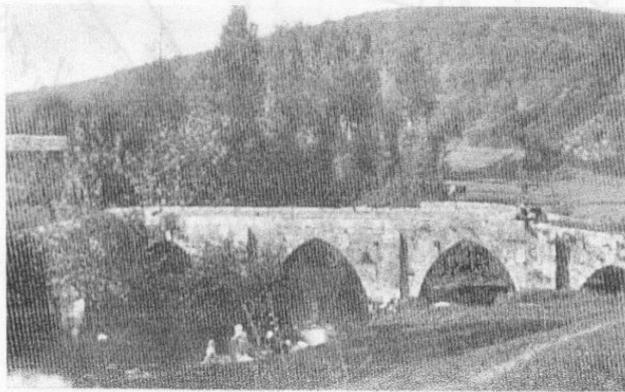
La Vallée (1ère partie).

Le village de la Vallée est situé sur la rive droite de la Mère, dans la grande boucle que forme cette rivière avant de rejoindre la [rivière] Vendée. Là, la vallée de la Mère s'élargit. La vallée peut se traverser par un gué. Un chemin important de Foussais à Bourneau traverse le village et permet d'accéder sur la butte que domine un oppidum gallo - romain et plus tard le bourg avec son château, son église, son prieuré. . .

Le moulin de la Vallée →

Ce chemin sera la seule voie pour atteindre le bourg par l'Est, ce qui donnera de l'importance au village de la Vallée qui nous intéresse aujourd'hui surtout après la construction d'un pont qui remplacera le gué. Un pont qu'on appellera *Pont de la Vallée*, *Pont des Ouillères* ou encore « le *Vieux Pont de Mervent* » qui aujourd'hui s'effrite sous les eaux du grand lac du barrage.

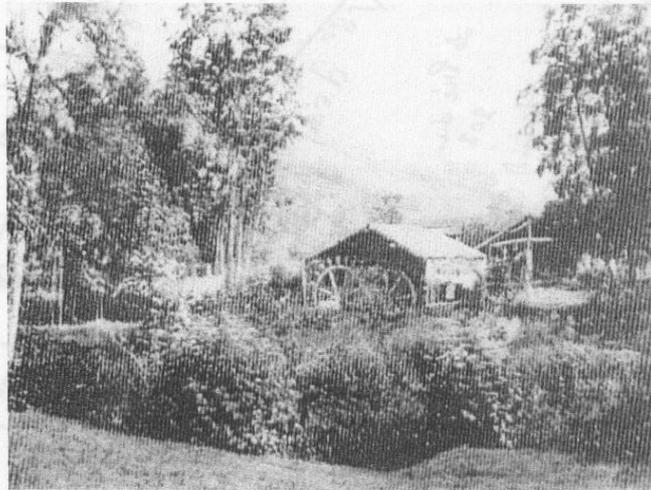
Repensons le village des Vallées en 1825 [date du premier recensement connu des chemins] et bien avant encore. Tout d'abord, il faut l'imaginer sans la grande route, aujourd'hui D 99. Cette route n'existait pas. Le village était traversé par le chemin n° 2 de Foussais à Mervent passant par *La Logette*, le *chemin des Tartres*, le *Vieux Pont*, le *chemin des Statues*.

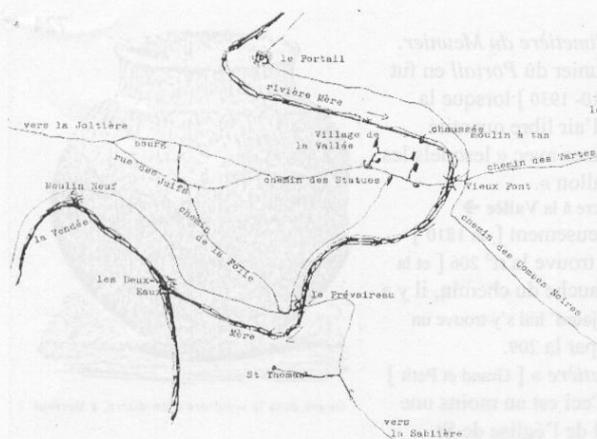


Il y a quelques siècles, le 18 mai 1620, il est signalé lors d'une vente d'« une maison assise au bourg de Mairevent près la chapelle du Tour tenant d'un bout au **grand chemin** par lequel l'on va de ladite chapelle du Tour au pont de la Vallée dudit Mairevent » [Robert, notaire à Fontenay]. C'était déjà le chemin important de la commune.

← Le Vieux Pont

Un autre chemin dit de *Prévaireau à la Vallée* est décrit comme suit : « partant du n° 10 au Prévéraud, se dirigeant au nord-est en ligne courbe





déclinant au nord jusqu'au village de la Vallée où il rejoint le n° 2. D'une distance de 500 m. et large de 5 m. le dit chemin est à l'est du bourg ». Il deviendra en 1843 le n° 63.

← Village et chemins des Vallées

Un troisième : le chemin des Vallées n° 15 « le chemin des Vallées commence au pont de la Vallée tendant à joindre le chemin de Grande Communication passant au ruisseau du Clion et à la Poupardière, se termine à la Citardière » ; il fait 1500 m. et 4 de large [il sera en 1860 beaucoup moins utilisé remplacé par la nouvelle route qui montera directement aux Ouillères].

À une bifurcation du chemin des

Vallées et suivant la vallée de la Mère, un autre chemin conduit du village de la Vallée au moulin du Portail.

Dans le village de la Vallée lui-même, deux chemins desservent les maisons et les parcelles. Chacun d'eux est répertorié : le chemin du Moulin à tan à la Vallée n° 65. « Il commence au n° 2 qui conduit au pont du dit lieu - tendant à joindre le moulin à tan se termine au dit moulin » ; fait 75 m. sur une largeur de 4 mètres. Le chemin du puits de la Vallée n° 66 dépendant de la Vallée « il commence aux halles de la Vallée tendant à joindre le chemin n° 2 de Mervent à Foussais - se termine au dit chemin n° 2 » ; mesure 105 m. sur une largeur de 3 mètres .

Le chemin du Pré du Haut n° 67 appelé aussi chemin de la Passe du Château « commence au chemin vicinal [n° 2] près le Calvaire de la Vallée - tendant à joindre le pâtis de Joseph Normand - se termine au dit pâtis Normand » ; mesure 75 mètres sur 3. Ce chemin dessert quelques parcelles dépendants de la Vallée.

Lorsque l'on regarde le plan de 1810, on constate que le lieu-dit « la Vallée » est très vaste et le hameau étendu justement à cause de l'évasement de cette vallée. D'ouest en est, il est traversé par le n° 2 « chemin de la Vallée » qui coupe le hameau en deux. Le chemin du moulin à tan et le chemin de Prévalreau qui rejoignent tous les deux le n° 2 le parcourent du Nord au Sud. En 1843 plus de détails sont donnés sur les chemins qui desservent les hameaux de notre commune.

Voici donc les différentes voies de communication qui traversent ou desservent ce village des Vallées.

Je voudrais m'attarder un peu sur une partie du chemin n° 2 : le « chemin des Statues » car c'est un lieu « historique » de Mervent sur lequel ont été trouvés des vestiges d'un ancien cimetière.

Des premières fouilles avaient été effectuées [fin 1800] sur l'ensemble de cette nécropole mettant à jour des sarcophages [comme celui conservé près du petit oratoire de St-Luc voir bull. n° 7]. On y aurait aussi mis à jour une poterie, des bagues, des anneaux de bronze, un dé à coudre . . . trouvés dans la sépulture d'un diacre [voir bull. n° 3]. Malheureusement à ce moment-là, ces parcelles n'ont pas été fouillées méthodiquement.

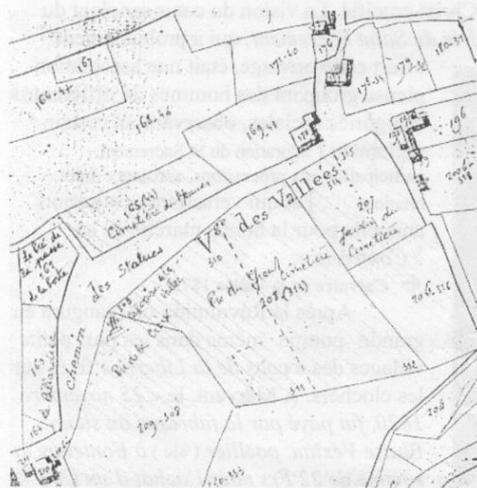
En 1922, lorsqu'on réalisa l'élargissement du « chemin des Statues » [la légende dit que l'on a retrouvé des statuette en or dans ce chemin], on a découvert encore des sarcophages de pierres.

← Le Cimetière dit Mérovingien

Une approche du site mortuaire fut faite il y a quelques années par Mr Émile Bernard, archéologue départemental. Rien n'a vraiment permis de préciser son emplacement ni la date précise de son existence.

Pourtant, le nom de certaines parcelles l'évoque sans contester. Ce cimetière se situait à droite et à gauche de la voie qui donne accès par l'est au bourg et sur des parcelles très pentues qui faisaient partie du « Village des Vallées » [ainsi nommé en 1810].

À droite en montant [chemin des Statues devenu rue de la Vallée] se situe la n° 165, le Petit Cimetière et qui



porte également une appellation plus récente le *Cimetière du Meunier*. Ce nom lui fut donné sans doute parce que le meunier du *Portail* en fut propriétaire. Dans cette dernière parcelle [vers 1910- 1930] lorsque la terre était labourée la charrue remontait encore à l'air libre quantité d'ossements presque intacts : tibias, fémurs et crânes avec « lesquels les enfants du cultivateur jouaient comme avec un ballon ».

Vase trouvé dans la sépulture d'un diacre à la Vallée →

De l'autre coté du chemin n° 2 appelé curieusement [en 1810] « *Chemin de Mervent à Fontener* » [Fontenay] se trouve la n° 206 [et la 207] *Jardin du Cimetière*. Plus haut, toujours à gauche du chemin, il y a la parcelle n° 208, le *Pré du Grand Cimetière* [aujourd' hui s'y trouve un bungalow au n° 68 rue de la Vallée] qui est prolongée par la 209.

En 1823, ces parcelles appelées « *le Cimetière* » [Grand et Petit] sont mises en fermage au profit de la *Fabrique*. Ceci est au moins une preuve que ces terrains appartenaient au temporel de l'église de St Médard de Mervent et sûrement depuis fort longtemps.

Dernièrement [Juin 2005] lors d'un terrassement, la présence de fragments d'ossements humains y a encore été repérée ainsi que des débris de poterie. Mais bien des réponses restent en suspens quand à l'âge de cette nécropole peut-être plus récente qu'on ne le pensait [époque féodale ?].

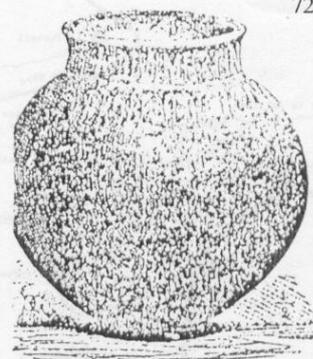
Dans le fort virage, à gauche, se trouve également encore une toute petite parcelle [n° 309 en 1844] qui appartenait déjà à la commune bien avant 1810. Cette dernière a été prise sur la 208 et la 209. Elle s'appelle le *Pré de la Croix*. Depuis des temps immémoriaux y a été installée une croix. À l'origine elle était certainement en pierre. Elle est signalée vers 1700 et nommée alors « *Calvaire de la Vallée* ». En campagne, chaque carrefour important et dans les bourgs, chaque entrée possédait un calvaire de pierres ou une simple croix de bois. C'étaient des repères analogues à nos actuels panneaux signalétiques. Ils étaient aussi traditionnellement et ce depuis les époques les plus anciennes, employés pour matérialiser les limites territoriales. Ces croix invitaient par ailleurs le voyageur à se signer et à invoquer la protection divine en ces temps où les routes n'étaient pas sûres. Enfin, la croix servait à éloigner les mauvais esprits - notion inculquée très tôt par l'Église - aussi en plaçait-on même souvent près des puits [en l'occurrence, la *croix des Vallées* était proche d'un puits qui existe toujours], des sources, des fontaines. La croix [ci-dessous] immortalisée par Octave de Rochebrune en 1878 semble être de la même facture que celles qui furent posée sous l'instigation du Père de Montfort et ensuite par ses disciples lors des missions.

Le 19 mars 1733, le curé de Mervent a écrit dans ses registres : « *Jour de la Bénédiction de la Croix de la Confrérie du Saint Sacrement* » [ou Sacré Cœur]. Cette croix appelée « *Croix des Outrages* », posée sur un socle de pierres, est faite semble-t-il en fer. Elle porte la « *lance* » qui perça le cœur de Jésus et qui se croise avec le « *marteau* » lequel sert à enfoncer les « *pointes* » [ou pieux]. Le tout est coiffé par la « *Couronne d'épines* », c.à.d. sont les emblèmes de la *Crucifixion*. Cette représentation est appelée les « *Outrages au Cœur de Jésus* » symbole des souffrances du Christ crucifié. La vision du cœur sanglant du Christ était destinée à culpabiliser certains fidèles. La *Confrérie du Saint Sacrement*, qui a probablement

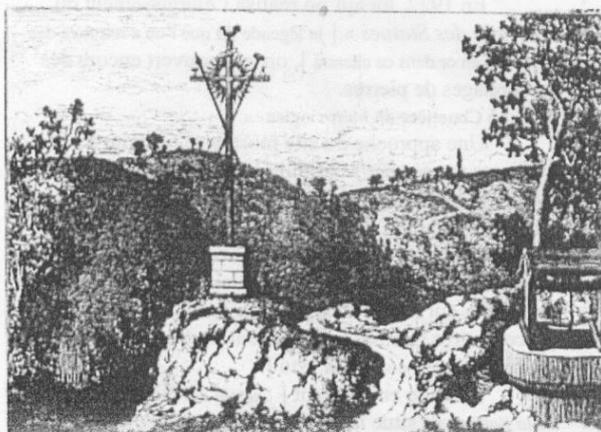
offert cette ouvrage, était une association pieuse groupant des hommes de différentes catégories sociales, observant un certain règlement [adoration du St Sacrement, participation aux processions, assistance à des réunions . . .] et qui versait une cotisation annuelle pour la bonne marche de sa « *Confrérie* ».

← Calvaire de la Vallée 1878

Après la Révolution on inaugura en grande pompe même dans les plus petits villages des « *coqs de la Liberté* » fixés sur les clochers. À Mervent, le « 25 novembre 1820, fut payé par la fabrique au sieur Blaise Vexiau, poëllier (sic) à Fontenay la somme de 22 Frs pour l'achat d'un Coq



trouvé dans la sépulture d'un diacre, à Mervent





pour le clocher de l'église ».

On en fixa aussi au sommet des calvaires [cet emblème sera souvent repris pour être posé sur nombres de monuments aux Morts après la guerre 14-18]. À Mervent, quelques années plus tard a lieu encore une cérémonie lors du « Placement d'un coq sur la Croix de la Vallée ». Il a été signalé par le *Fabriqueur* [responsable des biens temporels de l'église de Mervent] qu'une « somme d'argent a été payé le 23 juin 1844, par la Fabrique, à Pierre Bertrand, pour avoir placé le coq sur la Croix de la Vallée ».

Ce calvaire était toujours en place à l'époque où le célèbre artiste Mr de Rochebrune l'a dessiné. Puis il a disparu. Il a été remplacé [en 1924-25] par une statue de « Notre Dame des Champs qui a coûté 385 Frs, payée par des dons particuliers surtout » (sic). En 1943, le curé du moment [André Forré de 1934-1944 qui était très proche des jeunes garçons] « la trouva abandonnée et tombée, couverte d'orties dans un fossé ».

← Notre Dame des Champs, rue du Prieuré

La statue est récupérée et réinstallée ailleurs lors d'une grande cérémonie religieuse. Voici d'ailleurs ce qui a été écrit dans le registre de la Fabrique : « Copie du Compte-rendu du triduum marial » qui dura du jeudi 28 au dimanche 31 octobre 1943. Ce fut à cet occasion que la statue de la

Vierge fut replacée sur un terrain situé en bas de la rue du Prieuré. Cette toute petite parcelle fut offerte par l'épicière Jeanne Royer épouse Bodin pour, disaient les mauvaises langues d'alors, se faire pardonner quelques écarts.

Ce compte-rendu, très mal écrit d'ailleurs [par un membre de la Fabrique], est explicite entre autre sur la tiédeur de la foi des habitants de la paroisse de Mervent, d'alors :

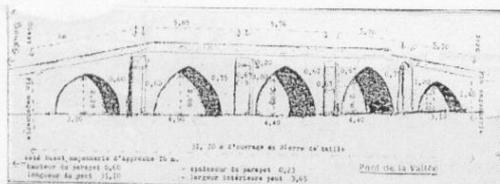
« Mervent est ce qu'il est et sa réputation n'est pas à faire davantage. Cependant quand il s'agit de préparer une fête religieuse, la partie la meilleure de sa population bouge avec enthousiasme. La date de ce triduum était pourtant mal choisie puisque c'était l'époque des semailles. Certains semèrent en cette veille de Toussaint. Les bœufs prévus pour traîner le char de la statue se trouvaient fatigués de leur labour et ne seraient pas disponibles. C'était la mauvaise saison avec un temps pluvieux. C'est en dépit de ces décourageantes réflexions que les travaux d'aménagement du socle qui devait recevoir la statue commencèrent. Mais il fallait lancer l'enthousiasme, faire ce qui se dit bien de nos jours « créer le climat ».

Huit jours avant la fête en donnant son avis, en quoi Mr le curé a déclaré sans aucune peine de tâche, et déclamer « mes biens chers frères, nous aurons du beau temps ». Dans la semaine, ce fut une température décourageante : pluie persistante retardant les travaux des maçons et laissèrent dans le doute le beau temps arriver. Dès le samedi, le soleil fait une apparition ce qui permet à une équipe de jeunes de rassembler du petit houx pour confectionner les arcs de triomphes ; l'un d'eux ne fut terminé qu'à 11 heures [du soir] à la lumière d'une lampe à carbure. Le lendemain le soleil est radieux, il est de la fête et aussitôt la première messe les arcs de triomphe se dressent. L'on s'active. Verra-t-on à l'œuvre même les plus rétifs ? L'un d'eux avait bien affirmé quelques jours auparavant « je ne participerai pas à de tels préparatifs » mais il fut le premier, il montait à l'échelle : « Mr le curé a su si bien si prendre » déclarait-il pour expliquer son attitude. C'est donc sur le signe de l'enthousiasme que la fête a commencée et s'est déroulée. Les décorateurs des arcs de triomphe et du char traîné par douze bœufs l'entraîne dans le chant des cantiques, la belle largeur de la procession, . . . un plein bourg par toute l'assistance de la Consécration du Cœur Immaculé de

Copie du Compte rendu du triduum marial
25-31 oct. 1943

Mervent est ce qu'il est et sa réputation n'est pas à faire davantage. Cependant quand il s'agit de préparer une fête religieuse, la partie la meilleure de sa population bouge avec enthousiasme. La date de ce triduum était pourtant mal choisie puisque c'était l'époque des semailles. Certains semèrent en cette veille de Toussaint. Les bœufs prévus pour traîner le char de la statue se trouvaient fatigués de leur labour et ne seraient pas disponibles. C'était la mauvaise saison avec un temps pluvieux. C'est en dépit de ces décourageantes réflexions que les travaux d'aménagement du socle qui devait recevoir la statue commencèrent. Mais il fallait lancer l'enthousiasme, faire ce qui se dit bien de nos jours « créer le climat ».

Huit jours avant la fête en donnant son avis, en quoi Mr le curé a déclaré sans aucune peine de tâche, et déclamer « mes biens chers frères, nous aurons du beau temps ». Dans la semaine, ce fut une température décourageante : pluie persistante retardant les travaux des maçons et laissèrent dans le doute le beau temps arriver. Dès le samedi, le soleil fait une apparition ce qui permet à une équipe de jeunes de rassembler du petit houx pour confectionner les arcs de triomphes ; l'un d'eux ne fut terminé qu'à 11 heures [du soir] à la lumière d'une lampe à carbure. Le lendemain le soleil est radieux, il est de la fête et aussitôt la première messe les arcs de triomphe se dressent. L'on s'active. Verra-t-on à l'œuvre même les plus rétifs ? L'un d'eux avait bien affirmé quelques jours auparavant « je ne participerai pas à de tels préparatifs » mais il fut le premier, il montait à l'échelle : « Mr le curé a su si bien si prendre » déclarait-il pour expliquer son attitude. C'est donc sur le signe de l'enthousiasme que la fête a commencée et s'est déroulée. Les décorateurs des arcs de triomphe et du char traîné par douze bœufs l'entraîne dans le chant des cantiques, la belle largeur de la procession, . . . un plein bourg par toute l'assistance de la Consécration du Cœur Immaculé de



Le Pont des Ouillères ou de la Vallée →

Parfois, les ouvriers travaillaient dans l'eau nuit [on les éclairait] et jour selon le cas. Ceux qui n'étaient pas « *corvéables* » recevaient une paie spéciale de 15 deniers plus une nourriture réconfortante : viande, vin . . .

On commençait par enfoncer des pilotis sur la tête desquels on asseyait les fondations des « *culées* » en amont et l'on montait des massifs de maçonnerie qui formeront l'appui du pont sur chaque rive, puis les « *culées d'arc-boutant* » [massif de maçonnerie destiné à soutenir la voûte de l'édifice]. Les fondations des piles étaient une oeuvre très difficile. Les « *culées* » bâties sur les pilotis, présentent depuis le XII^{ème} siècle une forme en éperon les « *avant-becs* » qui en amont fendent le courant et diminuent ainsi sa poussée ; ils font aussi dériver sous les arches les glaçons et autres objets flottants. En aval, ce sont plutôt des renforts qui évitent les remous que pourraient produire des « *affouillements* » [enlèvement localisé de terrain, de terre, par des courants d'eau produit souvent par une érosion latérale] aux pieds des piles. Enfin, on prévoit des « *ébrasements* » [élargissement] ou arches qui facilitent le passage de la batellerie. Deux murs parallèles ou parements de pierres taillées [pierre calcaire de la Jamonnière pour le pont de la Vallée] sont montés. Puis on réalisait le « *blocage* » [appareillage, remplissage de pierrailles et de mortier], le tout effectué par une nombreuse main-d'œuvre prise naturellement sur place.

À l'époque gothique, les arches se font en « *tiers-point* » [point d'intersection de deux arcs formant une ogive] ce qui leur offrent plus de solidité, moins de poussée et les élèvent davantage au-dessus du niveau des crues. Souvent pour les plus petits ponts [comme le nôtre, ci-contre en 1986 vu de l'amont], il y a une ou plusieurs arches plus grandes que les autres. Cette plus grande arche en « *tiers-point* » a amené la brisure du tablier du



pont. Ceci est fait dans la plus part des ponts gothiques qui se composent de deux rampes assez accentuées surtout lorsqu'une arche batelière, plus large et par conséquent plus haute occupe le milieu à l'endroit où le courant est plus fort et où l'on a tout intérêt à espacer les piles. Cet espacement peut-être inégal selon les ressources que présentait le fond pour les fondations. Notre pont fut probablement remanié à cette époque comme l'attestent ses arches.

← Pont des Vallées, les « *avant-becs* »

La première [coté bourg] est en plein cintre [style roman] tandis que les quatre autres présentent une légère brisure des arcs plus accentuée pour les trois centrales [style gothique]. Pendant tout le temps de la construction de ce pont de maçonnerie, le passage était assuré provisoirement par des ponts [en bois] de service, des passerelle.

← Pont des Vallées, à l'arrière le Pré des Vergnaies le long du triage des Tessonnières

Des réparations nombreuses ont du être effectuées pour l'entretien de ce pont qui enjambe une rivière réputée pour ses crues. Nous avons un devis en



date du 27 thermidor an XI [15 août 1803
- voir bull. n° 31 le Vieux Pont de la Vallée].

Vieux pont, derrière la *Pâturage des Vergnaies* et les **Tessonnières**, à droite un *paroi* [borne] sur le bord du *chemin hault* n° 2 →

Le château comme le pont faisait certainement la fierté du seigneur du lieu, Geoffroy I de Lusignan et de sa femme Eustache Chabot [grande bâtisseuse - voir bull. n° 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9] ainsi que de leurs « *feudataires* » qui avaient contribué à sa construction et des « *manants* » du bourg aussi bien que ceux du *village des Vallées*. À cause de cette construction, ce hameau a dû connaître à cette époque une certaine extension tout de même.



Le *village de la Vallée* a toujours été peuplé. Notamment à cause de l'exploitation de son moulin à tan qui nécessite une nombreuse main-d'œuvre mais surtout aussi de la proximité de la forêt où se fait le pelage des écorces.

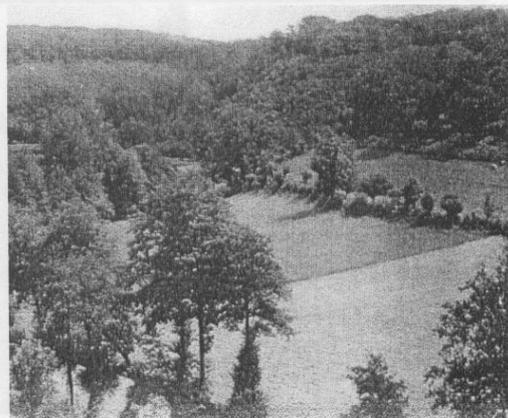
Tout autour de ce lieu-dit ce ne sont que vallons boisés. Au nord-est, deux tènements dominent le lieu : le *triage des Tessonnières* qui va du *ruisseau du Clouc* [Clion] jusqu'au *chemin des Tartres* puis en haut jusqu'aux *Ouillères*. Son nom évoque une parcelle forestière où l'on menait paître les porcs ; l'autre tènement appelé le *triage des Garnes* plus vulgairement *Triage des Garennes*, va du *chemin des Tartres* au *chemin des Combes Noires* [touchant le bois du même nom] et du *Sablon* à la *Logette*. Le nom de ce dernier triage évoque sans conteste la réserve dans laquelle seul le seigneur allait chasser.

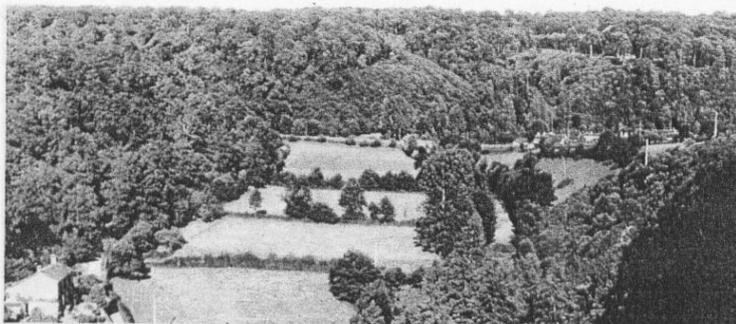
De tous temps, la forêt et les bois privés étaient visités, arpentés et recensés. Ainsi en 1735, toute la forêt dite « *Forêt royale* » est parcourue [voir bull. n° 40]. Après être passé à *Diet*, *Pierre Blanche* et quelques autres lieux, à une vitesse effarante, l'arpenteur Mtre Paul Berthon, le greffier Letard et les sergents gardes : Simon Foucault, Jean Berton, Hilaire Boutin, François Charron traversent le bourg pour se rendre au *Triage du Parc* où le « *Sieur Daviète demeurant à la Rochelle* [qui possède déjà le moulin du Besson] possède un *pré joignant le Parc du côté du Nord* [Pré du ruisseau du Clion] et un *bois taillis* [bois de la *Prise de la Vallée*] joignant les *Tessonnières* ». Puis, ils visitent le *moulin Preureau* [de *Prévèreau*] auprès duquel il y a un « *bois joignant la lisière des Garennes du midy au levant* [bois des *Combes Noires* prononcé en patois Boué des *Combes Nères* voir bull. n° 40] et attendu que le soleil se couche [note le greffier] nous nous sommes retirés à *Fontenay et remis à demain* » . . .

« Et le lendemain, trois des dits mois et an que dessus [3 juin 1735], nous nous sommes transportés au *Triage des Garnes* [*Garennes*] où étant nous avons remarqué que le *Sieur Bouron* [dit aussi *Sieur de la Rovergne*] demeurant au *village des Ouillères*, paroisse de *Mervent*, possède un *pasty* entre ledit *Triage des Garnes* et celui des *Tessonnières* [D 118 *Pâturage des Ouillères*], un *bois taillis* entre les *Tessonnières* et le *Parc* [D 76 *bois de la Prise du moulin tan de la Vallée*, terre située entre le ruisseau du Clion et à droite du *STOP des Ouillères*] et y joignant un *pasty* [D 74 *Pâturage de la Rovergne ou Rauvergne*] et un *pré* [D 72 *Pré de la Rouvergne*] ci joignant le long du *Triage du Parc* du côté du couchant avec un autre *pasty* joignant la lisière du *Parc* du côté du midy ».

en face les *Tessonnières*, au premier plan les pâturages du *Prévèreau*, à droite *Triage des Garennes* →

Puis, les officiers des E & Forêts poursuivent leur arpentage en aval de la rivière où « le *Sieur Marquis de Choiseul demeurant ordinairement à Paris* [César de Choiseul, duc de Praslin, marquis et seigneur de *Cul-de-Bray* époux de *Marie de Champagne*], à cause de sa *Maison de Culteprais*, paroisse de *Mervent*, possède un *bois taillis joignant la lisière des Garennes du côté du couchant* » [*bois de Culteprais* D 120 situé à la





Logette, face aux Bouronnières ; le marquis de Choiseul possède d'autres bois dont un en lisière du triage de Pruneau].

← à gauche Triage du Parc et les prés du Barry puis les Tessonnières, en face à droite le village des Vallées dominé par le Triage des Garennes

Quelques jours plus tard, les officiers du roi arpentent encore : « *Et advenant le dix septième*

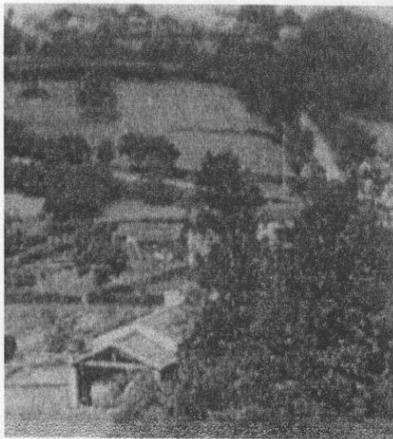
jour du mois de juin au dit an, nous officiers, commis greffier, arpenteur et gardes susdits, nous nous sommes transportés à la lisière du Triage des Garennes où estant le dit arpenteur a commencé à arpenter la dite lisière qui est auprès du Grand Chemin de Fontenay à Loge Fougereuse [route D 65] et suivant du côté du midy le long des pâtis de la Métairie de St Thomas [terre de la Croisée, le Grand Champ, les Pâtis du Moulin du Sablon, les Sillons . . .] et les bois du Sieur Roy de la Bujandrie

[bois des Combes Noires, bois Queneau] jusqu'à la Prise du moulin de Prévèreau, le dit arpenteur a mesuré 85 chesnées sur trois quart de large dudit lieu et suivant la dite Prise du moulin Preureau jusqu'au chemin des Ouillères à Mervent [chemin n° 2] par en hault (sic) il a mesuré 66 chesnées sur un quart de large et suivant le dit chemin hault [partie qui monte à la Logette] le long de la lisière des Tessonnières jusqu'aux terres du Sieur Bouron, il a mesuré 40 chesnées sur une de large, des dites terres et les suivant jusqu'au bois de Culteprais et le long d'yceluy jusqu'au Grand Chemin de Fontenay à Loge Fougereuse et suivant la dite lisière le long dudit Grand Chemin jusque où nous avons commencé, il a mesuré 88 chesnées sur une de large et par la supputation [calcul] qu'il a faite les lisières des Garennes contiennent 2 arpents 68 chesnées et un quart de chesnées. Et de là, nous nous sommes transportés à la lisière des Tessonnières [triage] où estant ledit arpenteur a commencé à arpenter la dite lisière où a esté cy-devant marqué un pied cormier [un arbre appelé Cormier servait de borne] et joignant le Grand Chemin des Ouillères à Mervent du côté du levant et le suivant le long des terres du Sieur Berton . . . » [Pré de la Vergnaie D 15, Mtre Berthon est boisselier à la Poupardière des Ouillères].

Ainsi de suite l'arpentage est poursuivi. Arpentage qui nous signale également les voies de communications les plus importantes. Pour les plus petites, il nous faut attendre les relevés de 1810 puis les tracés des chemins de 1825 et 1843 plus le nouveau plan cadastral de 1844.

Nous allons maintenant examiner les différentes terres formant le village.

Le plan cadastral de 1810 nous en montre une première partie près des habitations. Dans cette première partie se trouvent à droite du chemin, les parcelles : 205 [en 1810] *Pré du Prévèreau* appelé plus couramment *Pré de la Noue*, 204 *l'Ouche*, 203 *la Noue*, 202 *la Noue de la rivière* [nom qui évoque une terre humide et inondée fréquemment], 201 un grand pré appelé « *la Bivelle* » [Bidelle], en 200 une petite borderie [dite parfois écurie et qui sera transformée en habitation] située en bordure du chemin n° 2 ; derrière en 200 bis le *Pré de la Vallée* qui touche une autre borderie 199 et auprès de laquelle se trouve un puits. En 198 et 197 deux autres habitations, qui précédemment faisait un ensemble avec la première et composait la « *Métairie de la Vallée* » [comprend trois feux en 1810]. Cette dernière est à l'angle des deux chemins, du *Prévèreau* et du n° 2. Ce dernier chemin conduit au pont à droite et au *Prévèreau* à gauche. Cet ensemble d'exploitation possède son four qui donne sur le *Jardin de l'Ouche* 196. Puis toute en longueur faisant également office de passage, une parcelle n° 195, le *Petit Pré* appelé plus communément le *Pré du Petit Cimetière*. Peut-on en conclure que le cimetière dit « *Mérovingien* » fut précédemment installé d'abord ici ?



← lè plan borderie de la *Vallée* n° 194 , derrière la n° 197,98,99

Cette parcelle donne sur la cour d'une autre exploitation appelée « *Borderie de la Vallée* » [n° 194], qui elle aussi possède son puits et son four. Derrière, toujours le long du chemin qui arrive au pont, voici *l'Ouche du Pont* en 192 appelée aussi *l'Ouche Veneau* ; en 191, se trouve *l'Ouche du Pont* et en 190 le *Pré des*

Pièces [nous verrons plus loin une curieuse histoire concernant cette terre]. Enfin en 189 le *Pré du Pont* dernière parcelle qui touche au pont même et à la rive de la rivière *Mère*. C'est sur cette rive qu'a été signalé la présence d'une voie romaine pavée.

le plan, pâture du **Grand Cimetière**, Maison de la **Gravée**, en face les **Tessonnières** →

Le chemin dit « *chemin du Prévérault* » conduit également au bourg. On oblique alors vers la gauche. À sa jonction avec le n° 2, se trouve une large place appelée « *Quaireux de la Vallée* ».

Après avoir tourner, la pente s'accroît terriblement. Sur la gauche et tout le long de la montée vers le bourg, plusieurs parcelles [206, 207, 208 et 209 en 1810] morcelées en 1844, portant des n° et des noms différents, évoquent toujours sans conteste la présence d'un cimetière (voir p. 745).

À l'angle de l'intersection du chemin de Prévèreau cité sur le plan cadastral de 1844 : « *chemin du Moulinneuf à la Vallée* » et du n° 2 « *Grand chemin de Bourneau à la Vallée et à Foussais* » [cité ainsi en 1844], se trouvent : le *Jardin du Cimetière* n° 315 avec la *Grande Ouche* en 316, puis l'*Ouche du Grand Cimetière* 314, le *Pré du Grand Cimetière* 313 avec en 312 *Pâtûre du Grand Cimetière*. Plus haut encore, donc au niveau du virage pentu se trouve les parcelles du *Grand Cimetière* 310 avec la *Pâtûre du Gd Cimetière* 311 qui elle touche le *Coteau de la Combe des Ormes* 333 qui lui dépend de Prévèreau.

Voyons maintenant les terres se trouvant de l'autre côté du chemin n° 2 appelé aussi communément « *chemin du Vieux Pont* ». Toujours partant de l'intersection [citée plus haut] qui forme un vaste « *quaireux* » [quèreux, terrain destiné à entreposer des machines : charrues, attelages ou tout simplement recevoir des « mouches » énormes tas de fagots ; ce quèreux sert à la communauté du village mais appartient en principe à la commune].

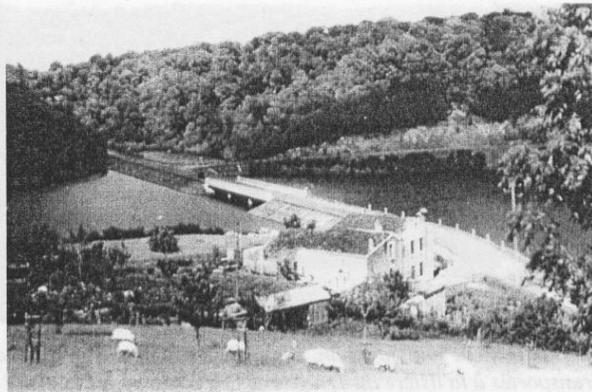
De cette petite place part le « *chemin du Puits de la Vallée* » qui conduit d'abord à la « *halle* » puis enfin au moulin. À l'angle de ce « *quèreux* » et de ce chemin se trouve une maison appelée « *Maison de la Gravée* » n° 47 installée sur une parcelle appelée « *la Vallée de la Gravée* » [gravée, gravelle, gravette, mot formé du pré-latin « grava » = petite pierre - souvent utilisé pour former des noms de rivière au lit caillouteux - est à l'origine du mot « grève » ; vient aussi du nom d'origine gauloise « grava » qui évoque un rivage sablonneux sur le bord duquel on ramassait du sable destiné aux constructions].

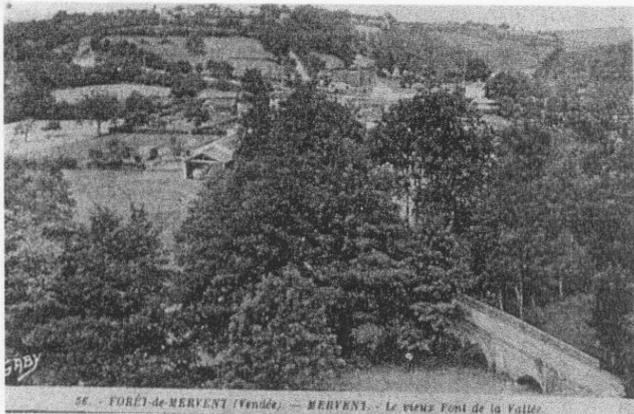
Tout autour de la parcelle n° D 41 [voir plan en 1844] se trouve un « *four et ruage de la Gravée* » puis en D 42 « *sol + cour et Maison de la Gravée* » appelée aussi *maison du Jardin du Hault*. La touchant, il y a le *Jardin de la Vallée* n° 43 appelé aussi *Jardin du hault*. Il est effectivement très pentu et touche à la parcelle désignée *Cimetière du Meunier*.

Au bout du « *chemin du puits de la Vallée* » se trouve une importante maison de Maître avec ses dépendances. Elle est située complètement au nord du hameau et donne sur des terres faisant partie du *Portail*. En 1810, cette bâtisse comprend deux habitations : la « *Maison Neuve de la Vallée* » n° 174 et la « *Vieille Maison Veneau* » n° 175 [porte les n°s D 38, 39 en 1844]. En dépendent : une grande cour, un four, un ruage plus le puits qui donne son nom au chemin. Devant se trouve un jardin n°176, à l'arrière en 171 un autre jardin qui touche une pâture située en bordure de rivière, le *Pré des Vallées* n° 172, 173. À l'arrière sur le pentu coteau il y a d'autres parcelles : 168 le *Pré du haut* appelé aussi *Pré des Vallées* auquel on accède par le chemin d'exploitation appelé « *chemin du Pré du haut* » jadis nommé « *la Passe du château* » ; en 166 il y a encore le *Pâtis des Pallées* [parcelles en forte pente ou en paliers] ou *Pâtis des Coutières* ou encore appelé aussi *Pâtis de la Futaie* tandis que dans un angle en 167 se trouve encore une petite parcelle le *Pâtis de la Cotière*.

← **Maison Veneau n° 175**

Toutes ces parcelles sont desservies par un chemin qui aboutit au *chemin des Statues* [appellation





donnée vers 1925 à une partie de ce chemin n° 2] et dont cette portion de chemin descend jusqu'à l'entrée de la vallée au niveau de la *Maison de la Gravée*.

← Village des Vallées vu du Triage des **Garences**, tout en haut le *chemin des Statues* qui longe le **Grand Cimetière**

En face de la *Maison de la Gravée*, de l'autre côté du chemin n° 66, se trouve « *La Picarderie* » [n° 177 en 1810 comprend sol - cour - maison disparue avec le barrage] qui rappelle le nom de l'un de ses propriétaires ; en 178 se trouve le *Jardin de la Picarderie* appelé aussi *Jardin de la Pièce d'eau* à cause d'une fontaine qui alimente un lavoir

appelée la *Pièce d'eau*.

Touchant cette parcelle, le *Jardin du Four* 179, où se trouve installé en bordure du chemin n° 2, l'ancien four [jadis banal sans doute] et 180 le *Jardin de la Vallée*. Au bout de cette parcelle se trouve l'autre chemin de cette partie du hameau. Il est appelé « *chemin du Moulin à tan de la Vallée* ». Comme son nom l'indique il conduit au moulin assis au bord de la rivière. À droite et à gauche se trouvent deux grosses propriétés. qui sont attenantes : Celle de droite, la « *Maison du moulin de la Vallée de l'île* » n° 186 [en 1810 et D 27 en 1843] comprend deux habitations attenantes dont l'une touchant le *Pré de la Vallée* n° 188. Cette habitation possède un four, un ruage [n° 183], une cour, un jardin et un puits [toujours visible lors des vidanges du barrage]. Elle est signalée « *halle et maison* ». L'autre en 185 qui touche une parcelle appelée le *Grand Jardin* n° 187 [D 28] est signalée aussi « *halle et maison* » mais elle a en plus des servitudes.

De l'autre côté de ce « *chemin du Moulin à tan de la Vallée* », en arrivant presque au moulin, une autre importante bâtisse est signalée également mais tantôt comme halle tantôt « *maison et hangar* ». Elle est appelée « *Maison du Moulin des îlots* » n° 184 [en 1810 et tandis qu'en 1844 les n°s D 20 et D 21 sont signalés comme « halles »]. C'est dans cette grande halle que séchaient les écorces et où s'entassaient les sacs de tan. Derrière cette grande construction se trouve une grande pâture, le *Pré de la Vallée* plus souvent appelé le *Pré du Puits* n° 181. Ces habitats importants logeaient les « *Maîtres - Mouliniers - batteurs d'écorce* » et leurs familles.

La *chaussée* en hiver →

À côté de la *chaussée*, il y avait deux moulins qui fonctionnaient. Un seul pourtant est cité en 1810. Tandis qu'en 1844, l'un s'appelle « *le moulin des îlots* » n° 22, l'autre « *le moulin de la Vallée de l'île* » n° 23.

La *chaussée* qui est de taille moyenne [24 m. environ] est posée en biais. Elle prend assise en face du *ruisseau du Clion*. Ce petit cours d'eau fait la séparation du *Pré du ruisseau du Clouc* [dépendant du *Portail*] et du *Pré des Vergnaies* [dépendant de la *Vallée*]. Ce dernier longe le *Triage des Tessonnières* [dans cette pâture se tenait en 1939-1945, la Fête des Cors de Chasse voir bulletin n° 21].

Pâtis des îlots, la *chaussée* à droite en 1956 →
À cet endroit le lit de la rivière est





encombré d'une multitude de petits rochers et de nombreux îlots dont deux sont signalés sur le cadastre : l'un porte le n° D 18 [en 1844] *Pâturage de la Vallée*. Elle est située en amont de la chaussée, tandis qu'en aval se trouve le second : le *Pâtis des îlots* [D 16].

← Le moulin de la Vallée vers 1900

Du côté du moulin toute la rive est maçonnée de belles pierres calcaires taillées et forment un solide contre-fort. Cette maçonnerie se prolonge également de chaque côté du chemin qui aboutit au moulin.

← 1986 Ruines du moulin de la Vallée

Sur une carte postale des années 1900 [extrait ci-contre], on voit très bien encore les deux roues qui indiquent l'importance du moulin à tan de la Vallée.



Le moulin de la Vallée fait

probablement partie des moulins cités dans une charte de 972 où sont mentionnés les « *Revenus et cens de l'église de Mervent, des bénéfices, des terres, des vignes, des moulins . . .* » puis encore en 1018 et 1021.

Dans les siècles passés seul le tan y était travaillé alors que jadis dans les temps immémoriaux, le travail des peaux se faisait sur place tout proche du moulin mais aussi proche de la rivière ou d'une « *pièce d'eau* ».

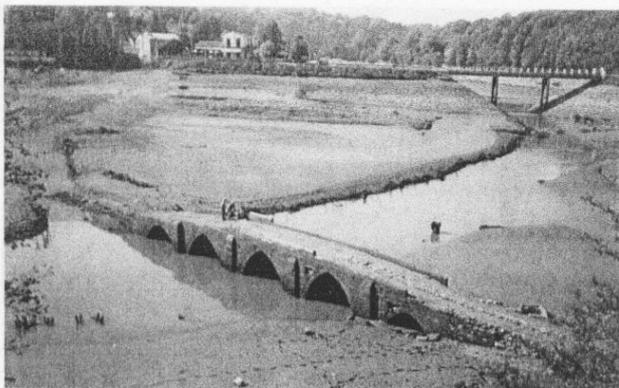
Toutes les vallées de Mervent bruissaient des chansons des moulins, du bruit de l'eau sur les chaussées. L'industrie des moulins à eau était très importante. Deux types de moulins étaient en activité : le moulin à farine appelé souvent « *moulin à froment* » et le « *moulin à tan* » qui écrasait le tan nécessaire à tanner le cuir. Le cuir était alors considérablement utilisé pour l'harnachement des chevaux : selles, harnais, licols . . . pour l'habillement, la cordonnerie, la ganterie. Parallèlement au moulin à tan et souvent son jumeau, il y avait le « *moulin à foulon* » qui lui travaillait les étoffes extrêmement feutrées pour les rendre plus solides et imperméables.

Le propriétaire du moulin, le *Maître Tanneur*, était alors à la fois « *broyeur d'écorces* » et « *tanneur de peaux* ». Bien souvent il élevait ses propres bêtes qui étaient abattues sur place puis dépouillées. Cette seconde activité nécessitait une grande quantité d'eau vive. Les peaux étaient entassées dans des tonneaux emplis d'eau. On les conservait le temps nécessaire à leur conditionnement. En séchant par contre elles durcissaient et devenaient comme un parchemin cassant. Pour éviter cela, il fallait tanner c'est-à-dire combiner cette peau avec le tannin contenu dans l'écorce de chêne [ailleurs de châtaigniers, de saules] . . . réduite en poudre. C'est là qu'intervient la fonction du moulin qui d'une part grâce à la force motrice de l'eau entraîne la roue du moulin laquelle à son tour entraîne des pilons broyeurs d'écorces. Les écorces étaient transportées par dos d'ânes ou de mulets jusqu'au hangar ou halle. Les « *batteurs d'écorces* » prenaient dans la réserve ce dont ils avaient besoin et le transportaient au moulin au jour bien défini et les passaient sous les pilons. Le tan ou tannin contenu dans l'écorce est en moyenne de 0,16 % pour l'écorce d'un jeune chêne, de 7 % pour un vieux chêne et le rendement moyen d'un taillis de 25 à 30 ans d'âge est de 3 à 5 tonnes par hectare selon les périodes et la forêt. De plus, il fallait environ 120 Kg. d'écorce de chêne pour tanner une seule peau de vache.

le hameau de la Vallée et la forêt proche →

Jadis tout se faisait sur place et cela requérait une main-d'œuvre importante pour tanner et soumettre les peaux à l'influence de trois genres de travaux : 1° le travail de rivière [ou ruisseau] demandait une quarantaine de jours et de multiples





opérations pénibles et délicates. Son but est le nettoyage de la peau, sa transformation en « *peau triple* », molle et prête pour le tannage.

← 1986 le lieu-dit la Vallée et le Pont

Après cette opération, c'est le « *reverdissage* » ou la « *trempe* » dans l'eau vive et limpide. Les peaux qui avaient été lavées, étaient « *reverdiées* » par une trempe de quelques heures et plus. Pour celles qui avaient été conservées dans les tonneaux d'eau salée, il fallait encore plus de temps pour l'élimination complète du sel par la

solubilisation. 2° ensuite, le tannage à proprement parler durait de deux à trois ans. Puis 3° il y avait le « *corroyage* » aux manipulations multiples et diverses. Toutes ces manutentions étaient le travail du Maître tanneur. Le travail de la poudre de tan était très spécifique et demandait non seulement des ouvriers forestiers pour l'écorchage des écorces mais aussi des « *mouliniers - broyeurs d'écorce* » en plus des « *tanneurs de peaux* ». Tout ce monde habitait naturellement dans le hameau même et proche le moulin. Il fallait surtout pour le Maître tanneur des hangars importants pour entasser les écorces mais aussi les réserves de peaux.

Il faut maintenant imaginer ce hameau, appelé vers 1600 « *la Vallée du bourg de Mervent* », grouillant de monde.

Les familles les plus anciennes connues à la Vallée sont les Bernardeau et les Bage. L'une comme

Isaac Bernardeau	x	Marie Robert
↓		
Jacques Bernardeau	x	Michelle Orgerit
↓		
Jacques Bernardeau	x	Marie Gendron
↓		
enfants :		
<u>Jacques</u>	-	<u>Pierre</u> - Marie
à Fontenay		à Marans

l'autre sont aisées et installées dans nombre de paroisses de la région. L'une comme l'autre encore compte parmi les leurs un grand nombre de protestants.

Honorable Homme Sire Isaac Bernardeau, marchand demeurant au bourg de Mervent (sic) [mais on peut penser qu'il s'agit de la Vallée qui est souvent signalée « la Vallée au bourg de Mervent » - il est déjà installé dans la paroisse bien avant 1560] a épousé Marie Robert [parente de Robert, notaire à Fontenay].

Maître Bernardeau a eu quatre enfants : Jacques, marchand-tanneur comme son père [voir ci-dessous].

Vincende mariée avec Jehan Collin marchand à Payré demeure sans postérité.

Laurence mariée [vers 1565] à Loys [Louis] Bage, marchand à Veux [Vux ou Vue paroisse de Foussais]. Ils ont eu un fils Pierre [lui aussi tanneur]. Après le décès de son épouse Laurence Bernardelle [vers 1585], Louis Bage « *était dit demeurant à présent* [le 23 février 1588 puis encore le 15 avril 1589] avec son fils à la Vallée au bourg de Mervent » vivant alors en communauté avec son beau-père Mtre Bernardeau. Pierre Bage, son petit-fils se marie avec Jehanne Pasquet. Il est dit lui aussi marchand au bourg [à la Vallée, le 20 décembre 1608]. Quelques années plus tard, Jehanne devenue veuve se retira à Vux [4 juin 1646].

Nicole se marie [23 février 1585] avec Hervé Brunet marchand au village des Loges paroisse de Mervent. Ce dernier vit lui aussi pour un temps en communauté avec son beau-père Mtre Bernardeau. Nicole Bernardelle devenue elle aussi veuve [Hervé Brunet est décédé avant 1594] laisse ses biens à son fils Jacques qui dirige alors le moulin à tan des Loges. Elle demeure alors quelques temps [1599] « au bourg de Mairevent » avant de s'installer [1615] définitivement à Fontenay.

Jacques Bernardeau porte le titre de *Sieur de la Vallée*. Il a épousé [vers 1575] Michelle Orgerit. Elle lui donnera plusieurs enfants dont au moins un fils également nommé Jacques.

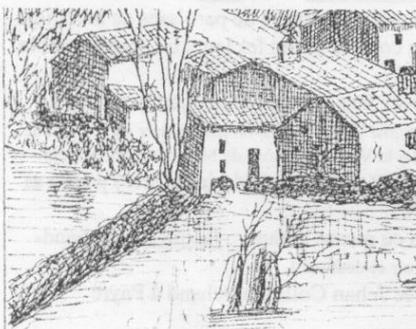
Protestant, il figure parmi ceux de la religion prétendue réformée de Fontenay qui, le 11 janvier 1579 [Arch. Hist. Fontenay tome II] étaient « *dadvys que la place estant en la dicte ville de Fontenay le Comte où cy devant sexercoit la dicte religion soyt vendue échangee, arrentée ou autrement transportée, pour les deniers qui en proviendront estre employez a la saige convenance de tous ceulx de la dicte esglise, et pour ce faire ont constitué leur procureur [blanc] auquel ils ont donné puissance et pouvoir de ce faire pour eulx comme si y estoient* ».

Le moulin de la Vallée et la halle →

Ce riche personnage possède des parts sur plusieurs moulins de Mervent. Un acte antérieur fait par feu son père Isaac [22 janvier 1571 devant Merionneau notaire à Vouvant] concerne « *une rente pour raison du moulin à tan de la Vallée au bourg de Mervent* » (sic).

Son père, *Honorable Homme* Isaac Bernardeau était alors dit demeurant aux Loges où il exploite le moulin à tan [il y demeurera jusqu'en 1587]. Jacques son fils a également des parts sur « *les moulins du Besson tant à bled [blé] que a draps sis sur la rivière de la Vendée estans situés en la paroisse de Mairevant* » [son fils Samuel récupérera ce moulin. En effet, quelques temps avant son décès, Maître Jacques Bernardeau, fils, demeurant alors au village de la Vallée, vendra le 26 octobre 1637 par devant Train notaire, à son fils Samuel alors marchand à Fontenay lesdits moulins du Besson mis naturellement en fermage].

Père et fils sont en permanence en affaires. Ainsi, Mathurin Bernardeau receveur des baronnies de Mervent et Vouvant [et parent d'Isaac] « *afferma* [19 mars 1594] à Isaac Bernardeau, marchand, demeurant de présent en la paroisse de Mervent, la maison au bourg de Puy de Serre, appelée la Grand Maison . . . plus le droit sur le 8^{ème} du vin vendu en détail et les émoluments du greffe des tailles de Puy de Serre ». Le 2 juillet 1580, « Jacques Bernardeau, marchand demeurant [alors] au village des Loges, afferme à Perrette Boyse et à Jehan Boissinot son fils, meunier au moulin du Jau, paroisse de Mervent, le moulin à eau d'Aubusson » [Besson - voir bull. n° 36].



← le Moulin du Jau

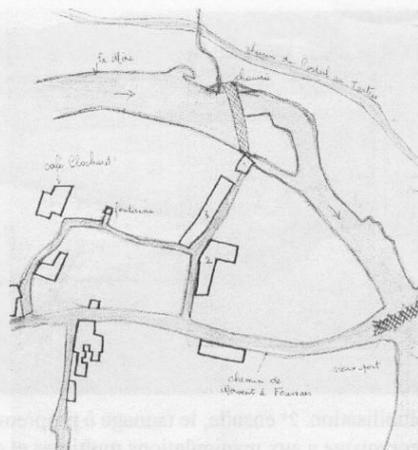
Maître Jacques Bernardeau, *Sieur de la Vallée* est un personnage important et influent. Il vend et il achète beaucoup [5 août 1581 devant Robert notaire] : « *Mathurin Perreau, marchand, demeurant le Langon, vendait à Jacques Bernardeau et à Mathurin Thommelet, marchands, demeurant paroisse de Mervent, 40 peaux vertes avec le poil de vache, au prix de 1 écu 10 sols la peau, soit pour le tout 46 écus 2/3* ». D'autre part, Maître Bernardeau toujours aux Loges [6 octobre 1582 devant Robert notaire], « *afferme une maison sise à Mayrevent, à Jehan et Eutrope Texereau, père et fils, fagoteurs à la Vallée, paroisse dudit lieu. Quelques années plus tard, il est pourtant dit demeurant au moulin à eau*

d'Aubusseau. Mais en est-il entièrement propriétaire [1588-90 Besson , voir bull. n° 36] ?

Le 13 décembre 1588 et le 31 mars 1590 « Jacques Bernardeau, marchand et demeurant [alors] au moulin du Besson paroisse de Mervent, transporte une obligation à Georges Meigner, marchand à St Nicolas de Fontenay ». C'est sûrement un homme d'affaires avisé. Il possède des biens un peu partout et jusqu'à La Rochelle notamment. Le 2 mai 1592 « Jacques Bernardeau, marchand tanneur [alors] au bourg de Mayrevent (sic) et François Boursault, marchand tanneur demeurant de présent au village des Houllières, lequel de l'avis de ses cousins et parents Jacques Viète, Sieur de Ste Catherine, demeurant au bourg de Fousais, vendaient à Nicolas Gaudineau, contrôleur es escuryes du roi, bourgeois de la ville de La Rochelle, la moitié d'une maison sise en la dite ville ».

L'année suivante [3 juillet 1593], le sieur Bernardeau « *arrente à Jehan Bouheron, tailleur d'habits à Fontenay, la moitié du masurault du Logis de St Hiérosme sis es faubourg de Ste Catherine de Fontenay* ». Puis aussi [22 septembre suivant] il « *vend à René Guesdon, marchand fournier [boulanger préposé au four banal] à Fontenay et à François Guesdon son fils, sergent royal en Poitou, demeurant au bourg de Mayrevent [au Prieuré, n° 2 et 6 rue du Prieuré - voir plus loin photo], la moitié d'un masurault du Logis de St Hiérosme, es faubourg Ste Catherine de Fontenay* ».

Puis encore [6 novembre de la même année devant Robert notaire], « Jacques Arnaud, sergent royal en Poitou, demeurant à Fontenay, dernier enchérisseur et adjudicataire du greffe des tailles de la paroisse de Mayrevent, cède ledit greffe à Jacques Bernardeau, Jacques Aubonneau et François Rossard, tous marchands demeurants (sic) en ladite paroisse faisant pour eux et pour les autres habitants de la dite





paroisse ».

← Moulin à tan des Loges

Jacques Bernardeau, *sieur de la Vallée* fait aussi échange de divers biens avec Jehan Degrange [son parent et consorts], marchand tanneur et *courrayeur* [travaille le cuir] demeurant au village du Fief, paroisse de Foussais. Ce dernier délaisse [selon un acte du 4 mars 1595 passé devant Robert, notaire à Fontenay] à Jacques Bernardeau, marchand tanneur, demeurant [alors] à la *Vallée au bourg de Mervent*, les trois quarts du moulin

dudit lieu de la Vallée [l'autre quart appartient à Eutrope Martineau] en échange de la huitième partie du moulin à tan des Loges en la paroisse de Mervent [notes Grenet, Maillaud tome 4] plus diverses terres [le même Pierre Degrange, le 21 octobre suivant revend ses propriétés des Loges à Nicole Bernardeau sœur de Jacques et au fils de celle-ci, Jacques Brunet].

Maître Jacques Bernardeau a donc quitté le hameau des *Loges* où il travaillait déjà avec son fils Jacques aussi tanneur. Dans les mêmes temps une action civile et criminelle est faite contre *Jacques et Jacques Bernardeau, père et fils* pour raison d'excès, crimes et délits faits par lesdits Bernardeau à l'encontre de Nicolas Rambaud, chirurgien [14 janvier 1598].

Sire Jacques Bernardeau, père, *Sieur de la Vallée* décède [entre le 14 janvier et le 2 juillet 1599 dans la Maison de Maître n° 184, 185, 186 cadastre de 1810]. Sa veuve et tutrice de ses enfants, Michelle Orgerit était dite alors « *demeurant à la Vallée au bourg de Mervent* ».

Jacques Bernardeau, fils prend la succession. Le premier jour de janvier 1601, il acquiert [devant Robert, notaire à Fontenay] à « *Pierre Morisset, marchand, demeurant au village de la Cornelière paroisse de Mervent, une charge par adjudication du « marc » des cuirs et marchandises de tannerie de la paroisse de Mervent* » [contrôle et marquage des peaux]. Cette charge est prise en indivis par ledit Bernardeau et les sieurs : Jacques Brunet marchand-tanneur au *moulin tan des Loges* [son cousin - voir bull. n° 35 l'Érable, Besson n° 36] qui conclut le marché puis Pierre Aubonneau [Bonneau] aussi tanneur et Mathurin Thommelet, marchand-tanneur aux *Ouillères*, les tous « *pour chacun 1/5 ème en l'adjudication à lui faite samedi dernier [1è janvier 1601] du marcs des cuirs et marchandises de tannerie (sic) de la paroisse de Mairevent* » [voir Maillaud notes Bernardeau Tome 12]. Il s'associe encore avec Jacques Aubonneau, Pierre Bage [son cousin qui demeure toujours à la *Vallée*], Jehan Saulnier et François Rossard, tous marchands demeurants (sic) paroisse de Mervent, pour l'achat de bois taillis [2 juin 1602 Robert notaire].

Il épousa [vers 1605] Marie Gendron qui lui donnera trois enfants : Samuel, Pierre et Marie.

À cette époque [19 mars 1605], « *sires Jacques Bernardeau, Pierre Bage, marchands, demeurants [à la Vallée] au bourg de Mervent, tant pour eux que pour Jehan Tubin et Jacques Brunet tous associés, cédaient une action civile et criminelle qu'ils poursuivaient contre Baltazar Boyvin pour certain vol & larcin (sic) commis par ledit Boyvin es bois de la forêt de Vouvant dont lesdits Bernardeau, Bage et consors étaient fermiers* ».

Maître Bernardeau est constamment en affaire : « *Mathurin Bonneau [Aubonneau], meunier au bourg de Mervent [moulin des Deux-Eaux le 18 octobre 1608 - voir bull. n° 39] vend pour 33 livres à sire Bernardeau, la 8ème partie par indivis avec ledit Bernardeau du moulin à eau d'Aubusson sis en la paroisse dudit Mervent* ». Et, « *André Mahé, cordonnier es faubourg Ste Catherine de Fontenay, affermait pour 4 ans à Sire Jacques Bernardeau, marchand demeurant au bourg de Mervent* »

Moulin à tan du Besson →

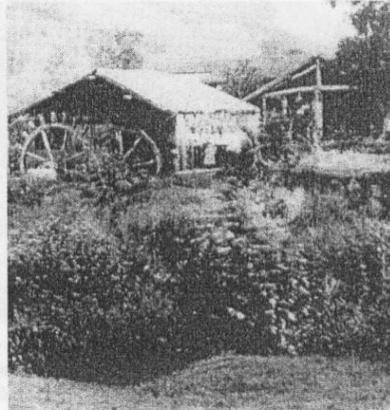
[à la *Vallée*, le 30 mai 1609 par devant Robert, notaire qui se déplaçait pour les actes à la maison du propriétaire], *une maison et dépendances au lieu de la Vallée au bourg de Mervent* ». Puis encore le 6 octobre 1610 : « *Pierre Morisset vend [même notaire] à sire Jacques Bernardeau, marchand demeurant à la Vallée au*



bourg de Mairevant, la huitième partie par indivis avec ledit Bernardeau et avec Loys Méry, en une pièce de pré située près le pont de la Vallée dudit Mairevent » [probablement le Pré du Pont n° 188].

Le moulin de la Vallée vers 1900 →

Maître Bernardeau [9 mars 1611] « afferme à René Varenne, baron de Ste Suzanne, seigneur de la Roussière, Cuteprays et autres lieux [qu'il possède] à cause de Dame Jehanne Girard son épouse et pour 7 ans au prix de 2130 livres par an, avec André Bouheron [Bouron, sieur de la Rovergne demeurant aux Oullières] et Nicolas Morisset, tous marchands, demeurants au bourg et paroisse de Mervent, les maisons nobles terres et seigneuries de Cuteprays et Puy de Serre, dixmes terrages cens rentes et droits de fief en dépendant ». Quelques temps après encore [le 16 mars suivant], toujours les mêmes, « afferment pour 7 ans à Jehan Bobin, meunier demeurant au moulin à eau du Prousteau dépendant de la seigneurie de Cudebray, le moulin à eau de Prousteau [Portail] et le moulin à vent de Cudebray » [son annexe].



Jacques Bernardeau et Dame Marie Gendron sa femme, demeurant toujours à Mervent [17 mars 1612] « afferment pour 5 ans au prix de 280 livres par an, la Maison du Grosnohier [le Gros Noyer de Fontenay] avec ses appartenances et dépendances ». Ils s'y installent quelques temps plus tard. Maître Bernardeau afferme alors à « Guillaume Pasquier, moyennant une somme de 20 livres de rente pour raison du moulin à tan de la Vallée, appartenant audit Bernardeau ». Peu de temps après [10 août 1616], Maître Bernardeau est fermier du Prieuré de Notre Dame d'Auzay et en fait « faire la visite des réparations qui sont à faire dans les maisons et dépendances dudit prieuré : four et fourny, moulin à eau et moulin à vent ». Puis il devient [29 septembre 1618 Robert notaire] fermier du revenu temporel du Prieuré de Notre Dame d'Oulmes. Il perçoit « les fruits profits et émoluments de la baronnie d'Oulmes, [ainsi que ceux] de la seigneurie de Courdault et de la Mestairie de la Barbaudière sise à St Pompain ». Il « sous-afferme pour 6 ans à François Durand, moyennant 42 livres par an, les dixmes mixtes de laines aigneaux gorrans (sic) lins chanvres et autres fruicts et les terrages des vesses [pois] et jarrousses dépendant dudit prieuré d'Auzay ».

Le Sieur de la Vallée est alors un riche marchand qui gravite rapidement l'échelle sociale. Il a affermé ses propriétés sises dans le hameau de la Vallée où demeure dans ces temps-là : « Eutrope Texereau, charbonnier demeurant à la Vallée qui pour demeurer quitte envers M^o Abraham Alleaume [époux de Marie Bernardeau parente de Jacques Bernardeau] demeurant à Vouvant, fermier général des baronnies de Vouvant et Mairevent, lui transportait la somme de 60 livres qu'il lui devait » [7 avril 1621, Robert notaire].

Maître Bernardeau qui s'était installé au chateau d'Oulmes [12 juillet 1623] n'y reste pas longtemps. Bientôt [13 novembre 1627], il « afferme pour 4 ans et au prix de 700 livres par an tous les droits et domaines au dedans du comté de Marans, consistant en la tierce partye des fours banaux dudit Marans, pareille portion au droit de saulnage qui se lève sur tout le sel qui arrive audit Marans ». Installé en la ville de Marans il décèdera [vers le 25 juillet 1639].

Sa fille Marie se fiance avec Me Jehan Layné, receveur des droits du comté et seigneurie de Marans qui « pour la bonne affection et amitié qu'il porte à dame Marie Bernardeau, fille des défunts Honorable Homme Jacques Bernardeau et Dame Marie Gendron, lui fait donation de 1000 livres à prendre sur tous ses biens ». L'aîné des frères de Marie, Samuel Bernardeau s'est établi à Fontenay. Le second, Pierre prend la suite de son père à Marans. D'autres branches Bernardeau [plus ou moins lointainement apparentée] vivront beaucoup plus tard à Mervent [à St Thomas, au Logis du Corps de Garde dans le bourg n° 1 et 5 rue de l'Église] et y posséderont encore des biens importants.

Au milieu du XVII^e siècle demeurent également au village de la Vallée :

Daniel et Pierre Chabot [dont le père est marchand tanneur à la *Jamonnrière* - cette famille est apparentée avec les Bouheron des *Oullières* lesquels étaient associés jadis avec les Bernardeau], qui vendent le 28 juin 1641 diverses terres à Jacques Morienne, seigneur de la *Citardière*.

Beaucoup plus tard y habite également :

Maître Isaac Vincent, dit dans un acte du 10 avril 1694, maître charpentier [de moulin] demeurant à la Vallée. Celui-ci rétrocède [Goguet notaire Fontenay] à Pierre Vain une pièce de terre au lieu de la *Grande Perrure*. Un moulinier de la Vallée, Pierre Martin époux de Michelle Ferret, assiste lui [en 1727], aux



funérailles de *Honorable Homme* Rock Durand riche propriétaire de la *Chalandrie* [Logis de la Chalandry n° 15, 17, 19 rue Chalandrie - ce dernier est l'époux de Dame Marie Caillet].

← Porte de la Chalandrie 1610

Maître Rock Durand était-il aussi alors propriétaire du *moulin de la Vallée* ? On pourrait le penser quand on voit les transactions faites plus tard avec un Baudry aussi *moulinier-tanneur d'écorce à la Vallée*. C'est à cette période justement que demeure en ce hameau une grande dynastie : la famille Baudry.

Celle-ci, relativement aisée, est très connue à Mervent depuis longtemps déjà. Ainsi « *Mathurin et Pierre Baudry, père et fils, mousniers* [meuniers - 11 mars 1598 devant Robert notaire] *demeurant de présent au moulin de Gazeau paroisse de Mayrevent, prenaient à ferme pour trois an un quart, un moulin à vent en la paroisse de Cherzay* ».

Une autre de ses branches [marchands - tanneurs et corroyeurs voir La Renaudière bull° 13] est installée à la *Renaudière*. Puis une autre [aussi marchands - tanneurs batteurs d'écorce - j'en reparlerai lors du bulletin sur les Loges] aux *Loges* où le moulin à tan tourne à plein régime. Ceux de la *Vallée* sont le plus souvent dits tout simplement « *batteurs d'écorce* ».

Nicolas Baudry [né 1598] leur ancêtre commun installé au bourg, est « *laboureur à charrue* [et] *prend à ferme le 26 novembre 1626* [Robert, notaire à Fontenay] *de Dame Catherine Rainard, veuve de François Durand, Sieur de Chalandry et tutrice de leurs enfants demeurant au bourg de Mairevant, pour cinq ans, une métairie appelée Chalandry, sise ondit bourg de Mervent* » (sic).

Quelques années plus tard, Maître Nicolas Baudry quitte le bourg [1691] pour la *Renaudière* où il a arrenté les biens de la famille Pottereau [deux de ses petits fils René et Pierre vont fonder deux grandes dynasties dont l'une sera propriétaire beaucoup plus tard du château de la *Cornelière* paroisse de Mervent]. Il décède âgé de cent neuf ans [13 décembre 1707] en présence de Pierre, René Baudry et plusieurs autres qui se sont soussignés. Il laisse une nombreuse descendance installée dans trois hameaux de Mervent dont l'une au village de la *Vallée*.

← Acte de décès de Nicolas Baudry

Cette grande famille Baudry vit en communauté. Ils sont fort nombreux installés sous le même toit en l'occurrence dans la « *Borderie de la Vallée* » [n° 194 plan 1810]. Les parents et les enfants mariés, les grands parents et les petits enfants, les oncles, les tantes vivent « *à même pot même feu* » partageant tout : le travail, les revenus. Deux grandes familles de « *batteurs d'écorce* » sont alors dans ce hameau. En plus des Baudry, il y a les Chiasson mais ces derniers semblent beaucoup moins aisés.

Ainsi on trouve à la *Vallée* dans les mêmes époques : Pierre Baudry [probablement un des fils de Nicolas] époux de Jeanne Belliveau qui lui donne un fils François né [1. 12. 1688] à la *Vallée*. Puis encore, un autre Pierre Baudry [né vers 1645] qui exploite les terres de la *Vallée* et qui de plus est « *texier* » [tisserand]. C'est dans ce hameau que meurt en 1694 son épouse Françoise Liet. Lui y décède également en 1721 âgé de quatre vingt ans. Ils ont eu plusieurs enfants qui resteront à la *Vallée* : Pierre, Pierre, Françoise, Catherine. Cette dernière qui a épousé François Sénéchaud met au monde [10. 4. 1710] des jumeaux : Jean Pierre et Marianne. À leur baptême est présent et a été parrain : « *Pierre Baudry, demeurant à la Vallée* » [oncle et époux d'Andrée Anonnier].

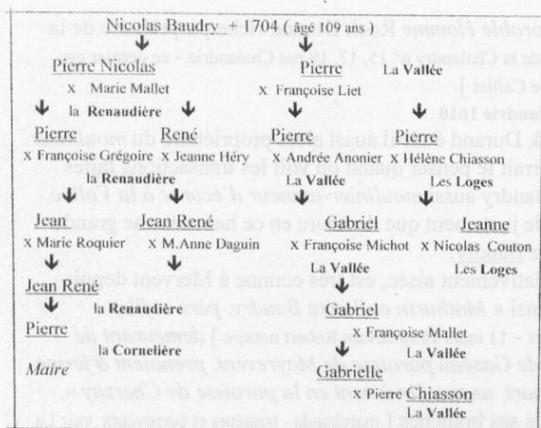
L'autre fille Françoise épouse Gabriel Chiasson, fils de André qui est « *batteur d'écorce* » aux *Loges*. Ils ont entre autre pour enfants : Pierre, voiturier à la *Vallée* qui épouse Gabrielle Rimbert. Ce dernier décède dans ce hameau [25 janvier 1797]. Ce couple là aura aussi deux fils Jacques et Jean.

← Baptême de François Baudry
Revenons aux deux fils du couple Baudry-Liet :

Pierre dit lui aussi « *tanneur*

*Le 1^{er} du même mois sur la paroisse François
A été Pierre Baudry et de Françoise Liet
ou sur parrain Jeanne Liet
à Mervent le 10. 4. 1710
A. A. A.*

1688



d'écorce à la Vallée » épouse [en 1703 avec Contrat Mariage] Hélène Chiasson, la sœur de Gabriel et la fille de André.

Ce couple va avoir un seul fils Pierre et quatre filles : Jeanne, Gabrielle, Renée qui aura pour parrain Maître René Baudry [autre branche], tanneur aux *Loges* et puis une quatrième, Renée. Cinq mois après la naissance de cette dernière fille, Hélène Chiasson décède [19. 11. 1713] âgée seulement de trente quatre ans.

Pierre Baudry se remariera-t-il ? En tous cas, il va très bien marier ses enfants. Son fils Pierre épouse Louise Chauvet. Naturellement, il est aussi « *batteur d'écorce à la Vallée* » [il y décèdera en 1778 âgé de 75 ans]. Son épouse lui

donnera un fils prénommé également Pierre. Ce dernier qui sera également « *batteur d'écorce* » décèdera lui aussi à la *Vallée* âgé de quatre vingt quatre ans [16 janvier 1827 et il était l'époux de Marie Aymé].

L'autre fils du couple Baudry-Liet :

Pierre est dit également « *tanneur d'écorce à la Vallée* ». Il épouse [30 avril 1698 avec contrat de mariage devant Jobert, notaire à Fontenay] Andrée Anonier, fille de Julien aussi « *batteur d'écorce* » [Ansonnier - la sœur de Andrée, Marie, a épousé Jean Chiasson un autre fils de André du village des *Loges*]. C'est un grand mariage béni par Luc Humiau chapelain de cette paroisse et en présence de nombreux notables qui se sont soussignés.

Ce couple Baudry-Annonier, qui est relativement aisé, demeure naturellement à la *Vallée* où vont naître : Gabriel [le 3. 2. 1699], Marie [1701], Jeanne [1704], Louise [née le 14 août 1706] et Pierre [1709] qui a pour parrain le Sieur René Baudry [cousin germain, personnage important de la paroisse, issu de la Renaudière mais tanneur aux *Loges*].

Peu de temps après la naissance de ce dernier enfant, Andrée Anonier décède âgée seulement de trente quatre ans en 1710. Sur le registre, *Messire Jourdain*, curé de la paroisse de Merevent (sic) a écrit « *GE de Anonier* » ce qui veut dire - *Grand Enterrement* - 4 juillet vendredy.

Depuis le printemps sévit dans la région et un peu partout en France, une terrible épidémie qui fait suite à l'effroyable hiver de 1709. On compte 38 décès cette année-là et 44 en 1710. Pierre Baudry se remarie alors [en 1711 avec contrat de mariage devant Goguet notaire à Fontenay] avec la veuve Chastagner, Jacqueline Denis, native de Pissote.

Enterrement de Andrée Anonier →

Parmi les enfants [toujours vivants] du premier mariage de Maître Pierre Baudry de la *Vallée* :

Louise épouse [23 septembre 1736] Jean Audebrand. Tous deux demeurent aussi à la *Vallée* où Louise décède huit ans plus tard [13 janvier 1744].

Marie, sa sœur, a épousé René Dieumegard et Jeanne l'autre sœur se marie le même jour que son frère aîné Gabriel. Elle épouse avec contrat de mariage Pierre Michot [mariage 24. 6. 1725 Raymond notaire à St Michel-le-Clouc] tandis que son frère Gabriel se marie lui aussi avec contrat de mariage avec Françoise la sœur de



Pierre. Tous deux sont les enfants de Pierre Michot qui est dans le négoce du bois. Relativement aisé, il est un personnage affairé souvent cité dans les ventes adjudicataires des bois de la Maîtrise des Eaux & Forêts. Il demeure dans la ferme du *Prieuré* du bourg de Mervent qui appartient au temporel de l'Église.

Ce *Logis du Prieuré* présente les mêmes structures architecturales que le *Logis de la Chalandry* et le *Logis du Corps de Garde*. Ce sont avec la *Cure* les bâtiments les plus éminents du bourg.

← Le *Prieuré*, sa vieille porte du XVIème
Sont présents à ce double mariage un grand

G. E. Anonier. Le 4 juillet 1710, a été inhumé le corps d'Andrée Anonier, veuve de Pierre Baudry de la Vallée, âgé de trente quatre ans. Jourdain, Curé de Mervent.



nombre de notables de la paroisse dont *Messire* Pierre Clément Baudry, prêtre chapelain de la chapellenie de St Joseph de la paroisse de Mervent, cousin de Gabriel et de Jeanne [fils de Pierre Jean Baudry et Françoise Grégoire de la Renaudière].

← **Borderie de la Vallée** n° 194 fief des Baudry

Gabriel et Françoise Michot vivent à la *Vallée* où décède cette dernière [en 1744]. Gabriel se remarie alors avec Marie Lumet [1755] et décède quelques années plus tard aussi à la *Vallée* [1 août 1758]. De son premier mariage Gabriel Baudry, a eu plusieurs enfants dont : une fille Louise et un fils Pierre qui épouse Françoise Mallet [1761].

Le couple Baudry-Mallet vit naturellement à la *Vallée* où Pierre décède en 1793 et Françoise l'année suivante. Parmi leurs

enfants aucun fils ne survivra mais seulement plusieurs filles : Louise [née en 1762], Françoise [1768] et Gabrielle [1772].

Louise conservera la maison familiale. Elle épouse Louis Maupetit [3. 11. 1791 C.M. par devant Perraine notaire à Foussais]. Ce dernier est le fils de Antoine qui est un cabaretier aisé du bourg. Il est installé dans le « *Logis du Corps de Garde, place du Hérault* » [actuellement maison famille Colas-Boutin]. Louis est voiturier, marchand, charbonnier à la *Vallée*. Il habite dans la maison familiale de son épouse : *borderie de la Vallée* n° 194 et possède toujours le *jardin de la Vallée* 193, le *jardin de l'ouche de la Vallée* 206 lors du relevé cadastral de 1810.

le *Logis du Corps de Garde* au bourg →

C'est à cette époque que Louis Maupetit fait diverses transactions avec ses beaux parents toujours dans leur maison à la *Vallée*. Louise Baudry y décède en 1820. Alors Louis Maupetit se remarie l'année suivante avec Marie Beauné [tous deux sont encore dans ce hameau au recensement de 1841].

Françoise la sœur de Louise a épousé Jean Baubriau.

Gabrielle, l'autre plus jeune sœur, épouse Pierre Chiasson qui demeure à la *Vallée* [en 1794, il est le fils de feu Pierre et Gabrielle Rimbert décédée le 25 janvier 1797 chez son fils Pierre]. Il est journalier « *moulinier faisant batteur d'écorce* ». En tant que « *moulinier* » il a le soin également de réparer le moulin. Il est dit également « *bordier* » et garde forestier privé. Ils ont eu : Marie [en 1796], Jean [vers 1800], Pierre [1803] qui a pour parrain et marraine *Maître* Joseph Normand et Jeanne Raison, les riches fermiers de la *Haute Clavelière* et déjà propriétaire de quelques biens à la *Vallée*. Pierre Chiasson décède en 1805 alors qu'il n'est âgé que de quarante quatre ans.

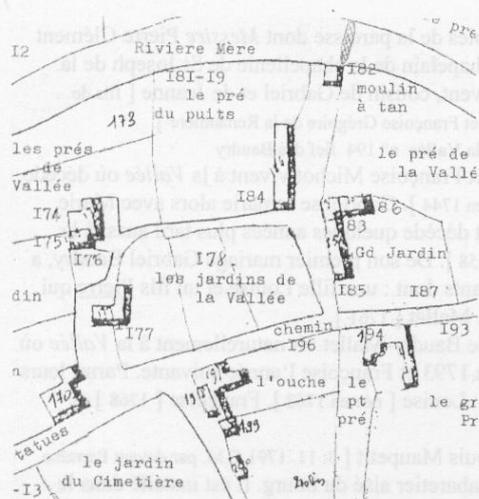
Son épouse Marie Baudry se remarie alors avec Pierre Antoine Picard qui est veuf aussi [né 1757 à Puy-de-Serre et remarié à Mervent le 14 juillet 1807]. Il demeure à la borderie n° 177 appelée vers 1810 la « *Picarderie* ». Il est voiturier et fendeur. Mais il décède en 1808. De nouveau veuve, Marie Baudry se remarie en troisième noces [1813] avec François Macouin [né 1783 fils de André et Marie Chaslon] charbonnier. Il demeure alors aussi à la *Vallée* et est installé dans la borderie n° 197 dont il est toujours propriétaire en 1810.

Marie Baudry a quelques-uns de ses enfants près d'elle :

Jean [issu de son premier mariage d'avec Pierre Chiasson] épouse Marie Michot dite « *Michaude* » [en 1820, présent Louis Maupetit oncle]. Elle lui donnera au moins cinq enfants nés à la *Vallée* dont un fils aussi nommé Jean déclaré en présence de François Macouin [beau-père] demeurant à la *Vallée*. Mais, ce couple là ne restera pas à la *Vallée*.

Lorsque Marie Baudry décède en 1829 âgée de 58 ans, François Macouin, qui est alors dit « *bûcheron, charbonnier, voiturier* » réside en la « *borderie de la Vallée* » n° 197 [achetée à Marailleau et située à l'angle du chemin n° 2 et du chemin du Prévèreau]. François Macouin, qui est relativement aisé, a alors à son service une « *servante* » Françoise Pasquet qu'il épouse quelques temps après. Il possède toujours [en 1832] : Section A 179 *Jardin des Vallées*, 196 *Jardin*, 197 *Maison des Vallées*, 205 *Pré de la Noue*, en D 316 (en indivis) une terre proche le *Ruisseau du Clouc* [Clion].





À la Vallée, est installée depuis quelques années la famille Garçonnet qui a un lien avec les Baudry.

S'y trouve déjà Françoise Garçonnet [en 1808] épouse de Louis Verdon. Celui-ci est journalier « feillardier » [feillardier : fabricant de bois fendus, métier qui consiste aussi à enlever les écorces des arbres qui servent à la fabrication du tan]. Avec eux vit Jean Garçonnet le frère de Françoise, qui est « domestique » et « batteur d'écorce ».

← les maisons de la Vallée

Bien qu'originaire de Payré, il s'établit dans ce hameau où y est installé déjà son oncle maternel Jean Baubriau [époux de Françoise Baudry]. Jean Garçonnet épouse à Mervent [1803] Marie Marquoise (e). Il est dit aussi « bordier à la Vallée ». C'est là que naissent leurs enfants : Jean [né le 20. 2. 1804] qui a pour parrain Jean Normand, cultivateur à la Chauvière, également propriétaire du moulin tan de la Vallée et pour marraine son épouse Marie Anne Auger. Lorsque Marie

Marquoise (sic) décède [1831], Jean Garçonnet prend alors à son service une jeune « domestique » Marie Françoise Pasquet [29 ans au recensement de 1836] qu'il épouse. Les Garçonnet vont demeurer quelques générations dans ce hameau.

À la Vallée aussi depuis quelques années habitent : Françoise Maupetit [Louis Maupetit qui est son grand oncle est l'époux de Louise Baudry] qui est mariée avec Jacques Chiasson dit « charpentier à la Vallée » [né 1767, il y décède en 1807 âgé de quarante ans ; un charpentier de moulin était dit aussi souvent moulinier].

la maison de la Gravée →

Y demeure également Jean Chiasson, frère de Jacques. Jean est « batteur d'écorce » pour Maître Joseph Normand qui le prendra d'ailleurs pour témoin lors de la naissance d'un de ses enfants. Jean, qui est dit aussi bordier, a épousé Jeanne Rocher. Le couple est installé à la Vallée [Jean y décèdera en 1824] et vit « à même pot même feu » [en communauté] avec Louis Rocher [frère de Jeanne] qui est marié à Jeanne Grelier. Celle-ci a une sœur, Françoise [elle décèdera à la Vallée en 1804], qui est mariée avec Pierre Antoine Picard. Avec eux aussi deux frères Rocher : Jean, charbonnier, est marié [1809] avec Jeanne Coulay servante à la Citardière et Jean Rocher [encore] qui se marie avec Rose Balquet [en 1826]. Ces derniers ont pour témoins : Louis Busson, Louis Maupetit, Pierre Antoine Picard [neveu], tous demeurant à la Vallée. On remarquera que toutes ces familles ont un lien parental. Les familles Rocher, Grelier et Picard demeureront à la Vallée pendant plusieurs générations.

Sur le relevé cadastral de 1810, on remarque à la Vallée cinq propriétés dont certaines étaient jadis sans aucun doute des « métairies » vu leurs tailles et leurs dispositions. Sur la matrice cadastrale les propriétaires sont mentionnés mais le nom des locataires demeure inconnu [ce qui est regrettable].

Au nord du hameau, se trouvent la borderie n° 170 appelée « la Gravée » ou « Maison du Jardin du Hault ». Elle est la propriété de Joseph Normand [époux de Jeanne Raison]. C'est un riche exploitant agricole et farinier qui demeure pour le moment à la Haute Clavelière. En face se trouve « la Picarderie » n° 177, qui est la propriété de la riche famille Veneau domiciliée [alors] à St Maurice-des-Noues.

← La Maison Veneau n° 174,75

Puis il y a une grosse métairie, la « Maison Veneau ». Elle est en deux parties : la n° 175 est nommé la « Vieille Maison Veneau ». Elle appartient également aux héritiers Veneau qui possèdent quelques terres autour : le Bois futaie du Pâtis, jardin 167, Pré 168, grange 177, jardin 178 plus enfin, une autre



autre parcelle située beaucoup plus loin qui porte le n° 192. Elle est sise à droite un peu avant le *Vieux Pont* et s'appelle *l'Ouche du Pont* ou *l'Ouche Veneau*.

Plus La *Gravée* n° 170, la *Picarderie* n° 177, 3ème à droite **Maison Veneau** →

La partie de cette « *Maison Veneau* » portant le n° 174, et qui est attenante est située nord-est. Elle porte le nom de « *Maison Neuve de la Vallée* ».

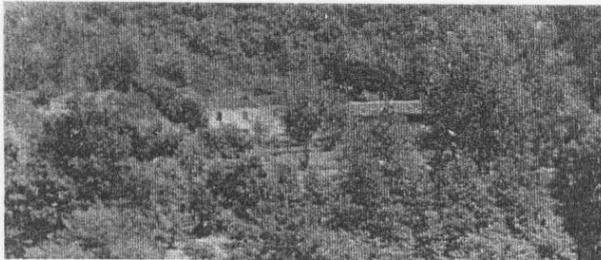
Tout proche de la rivière, face à l'Est, se trouve une autre immense « *Maison de Maître* ».

C'est la « *Maison du Moulin de la Vallée* » [n°s 183, 186] avec ses « halles » [184, 185]. Cette propriété ainsi que la « *Maison Neuve Veneau* » [n° 174] appartiennent déjà en 1810 à l'autre frère Normand, « *Jean* » Joseph, qui est farinier au *Portail* mais également cultivateur demeurant à la *Métairie de la Chauvière*. Le moulin [n° 182], lui, est en copropriété entre les deux frères Normand. Il est cité « *moulin à eau de la Vallée en indivis de Jean Normand et autres* ». Il est alors compté comme un ensemble unique et imposé 72 francs or.

← La *Borderie du Pont de la Vallée*

Enfin plus au sud-est, deux autres grosses borderies encore : la « *Borderie du Pont de la Vallée* » [n° 194, qui est proche du pont, possède son puits et son four].

Ainsi qu'on l'a vu plus haut, elle est le berceau de la famille Baudry. À ce moment-là, elle appartient toujours à ses descendants : Louis Maupetit époux de



Louise Baudry. Plus tard lorsqu'il aura quitter Mervent pour s'installer à St Hilaire-sur-l'Autize, il la revendra.

L'autre propriété agricole appelée la « *Borderie de la Vallée* » [n°s 197, 98, 99] appartient à trois familles qui ont un lien de parenté. La partie 197 en bordure du chemin n° 2 et qui possède un four, est louée. Elle est la propriété de Marailleau, cabaretier à la Caillère. Il possède aussi le jardin n° 196 appelé *l'ouche de la Vallée*, le jardin 179 et le *Pré de la Noue* 205. La n° 199 appartient à la Veuve Normand tandis que la partie 198 qui donne sur le *chemin de Prévèreau à la Vallée* appartient à Louis Busson dit « *capitaine* ». Il possède aussi le n° 200 avec son jardin 200bis [cette parcelle est signalée soit en jardin soit comme écurie].

De g. à d. n°s 194, 197-98, 170, 177, 175 →

Cette grande famille Busson est très anciennement installée à Mervent.

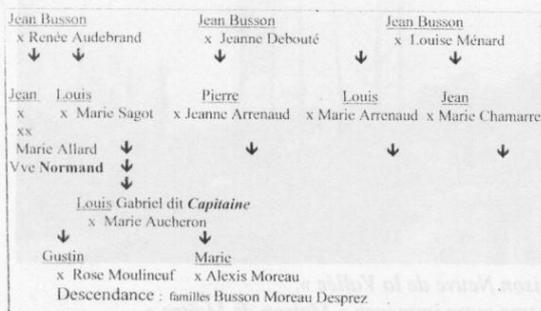
Déjà le « 15 juillet 1657, *Estienne Plumant*, natif de *l'Hermenault*, sergent royal à *Fontenay*, épousait avec contrat de mariage catholique, [devant Baudon, notaire à Fontenay] *Marie Busson* fille de *Jean* et de défunte *Jacquette Jeanneau*, demeurant à la *Vallée au bourg de Mervent* ».



Les hommes, de cette famille relativement à l'aise, sont souvent dits « *journaliers, charbonniers, voituriers* ou *bordiers* ». Il y a la branche de :

Jean Busson voiturier [décédé 1791] et de Marie Ménard. Ils ont eu entre autre deux fils : Louis a épousé Marie Arrenaud. Il est bordier à la *Vallée* où il décède en 1820 et Jean qui a épousé Marie Chamarre. Il est voiturier à la *Vallée* où il décède en 1804 âgé seulement de quarante six ans. Parmi leurs enfants, ils ont un fils nommé Louis. À dix huit ans il est fusilier marin, 4ème Compagnie, 6ème bataillon, 86ème Régiment de ligne dans la marine impériale de Napoléon. Le malheureux décède [âgé de 19 ans] en mai 1813 à l'Hôpital de St Mâlo, emporté par une fièvre gastrique.

La branche d'un autre : Jean, journalier bûcheron, qui a épousé Jeanne Debouté [décédée à la *Vallée* en 1818 et âgée de 77 ans]. Ils ont eu : Pierre qui est marié avec Jeanne Arrenaud qui décède à la *Vallée* en 1841. La



famille Arrenaud est aussi installée à la *Vallée* où décède en 1803, François, âgé de soixante quinze ans qui est propriétaire également de quelques biens dans ce hameau.

La branche d'un autre : Jean qui a épousé Renée Audebrand. Ils ont eu entre autre : Louis qui a épousé en secondes noces Marie Allard, la veuve Normand et un autre fils appelé aussi Louis [qui suit].

Louis se marie [en février 1773] avec Marie Sagot apparentée avec le curé Sagot

[prêtre de Doix venu à Mervent en remplacement du curé] et en présence de notables de la paroisse. Louis est déjà mort lorsque Marie Sagot décède en 1804 âgée de 60 ans. Ce couple aura de nombreux enfants [qui hélas ne survivront pas tous] dont : Louis [ci-dessous] et Marie Françoise baptisée [ci-dessous] le 12 avril 1780.

Louis Marie Gabriel Génévier (sic) est né le 12 décembre 1772. Il a eu pour parrain *Messire* Louis Pinocheau, curé de Mervent [prédécesseur de Bernaudeau]. Sa famille est très croyante. Plus tard, Louis sera surnommé « capitaine ». A-t-il été « *Capitaine de paroisse* » pendant les événements de 1793 ? Cette qualification était donnée aux responsables de groupes « *Insurgés* » royalistes [voir bull. 18 p. 285]. Pourtant lorsqu'il se marie le 17 pluviôse An II [1794], il est dit « *Soldat volontaire faisant partie de la levée ordonnée par la loi (sic) du 23 août 1793* ». À ce moment-là, la Patrie est en danger. Les volontaires sont souvent enrôlés de force. Par la suite, Louis a-t-il changer d'idées. S'est-il trouvé alors à la tête de quelques rebelles de Mervent demeurés fidèles au roi et à la religion ?

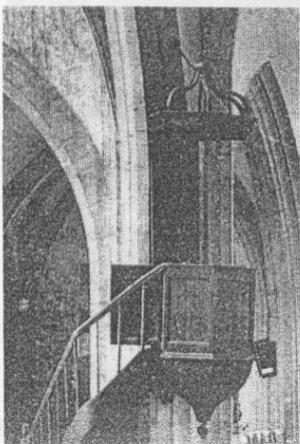
Baptême de Marie Françoise Busson →

Il épouse Marie Aucheron qui est la fille d'Hilaire, farinier et de Marie Anne Gaschet demeurant au moulin [à vent] de la Lizière de l'Orbric [ou Moulin du Guet situé proche du moulin à eau du *Jaud*]. Présent aux noces Jacques Gaschet cousin germain de l'épouse et nombre de membre de la famille Gaschet du *Moulinneuf* et des *Deux Eaux*. Leur premier enfant, Louis naît d'ailleurs au *Moulinneuf* [janvier 1795].

Les Douze avril 1780 a été baptisée Marie Françoise fille de Louis Busson et de Marie Sagot épouse de Louis Busson par le curé de Mervent Messire Louis Pinocheau. Parrain Messire Joseph Boutier. Marie Françoise a été baptisée par le curé de Mervent Messire Louis Pinocheau. Marie Françoise a été baptisée par le curé de Mervent Messire Louis Pinocheau.

Puis il s'installe à la *Vallée* où il est dit voiturier et bordier mais aussi « *marchand de boisseaux* ». C'est là que naît Marie Françoise en décembre 1796 [qui épousera Alexis Moreau]. Sont présents à la déclaration : Louis Busson, grand père et Françoise Louis la veuve de Jean Gaschet. En 1799 naît Augustin dit « *Gustin* » puis des jumeaux en 1801 : Jean et Françoise [décédée 3 jours].

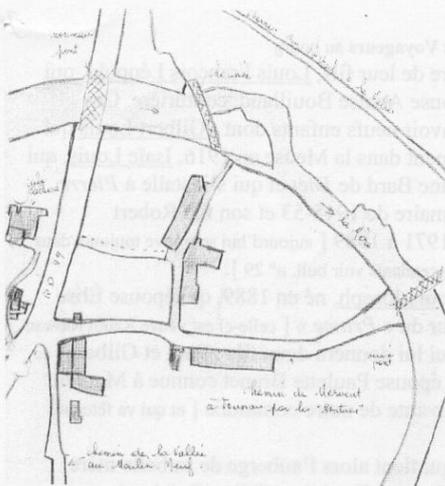
Marie Aucheron, leur mère, décède huit mois plus tard âgée seulement de trente trois ans. Plus tard, Louis Busson s'installe lui aussi au bourg [où il décède en 1854] mais demeure propriétaire de nombreux biens à la *Vallée* où vivront ses descendants [au moins jusqu'en 1843]. « *Gustin* », l'un de ses fils, épouse Rose Moulineuf qui est la fille d'un riche boisselier de la *Chopinrière*. « *Gustin* » est dit bordier à la *Vallée*. Il vit dans cette borderie en communauté Marie, sa sœur qui a épousé Alexis Moreau.



Cette famille Busson possède également d'autres biens au bourg. D'abord une maison à la *Chapelle* puis une autre maison [n° A 143 - actuellement maison de l'abbé Picard], une autre maison encore [A 157 qui est une partie de la maison de la Pissoterie ; aujourd'hui famille Normand-Bouillaud n° 25 rue de la Vallée], plus une autre dans la rue *Pousse Penaille* [*Pousse Pénible* ou le haut du *chemin des Statues* aujourd'hui les n°s 36, 38, 40 Rue de la Vallée]. Cette dernière était aussi une importante borderie.

Est-ce ses fonctions de fossoyeur qui l'oblige à s'installer au bourg ? À la suite des grands bouleversements qu'à produit la Révolution, le curé Pierre Jean Bernaudeau, qui a prêté serment, est tellement tracassé qu'il renonce à la prêtrise [en 1794] et quitte Mervent [1797]. Il n'y a plus de prêtre dans la paroisse.

← La Chaire [aujourd'hui disparue] de l'Église de Mervent



À partir de 1801 le culte religieux se pratique plus régulièrement. Mais comme la commune de Mervent n'a pas les moyens de se payer un prêtre attiré ce sont quelques curés de paroisses voisines qui viennent faire l'office. De juillet 1820 à juillet 1821, le curé de Bourneau est venu desservir l'Église de la paroisse de Mervent et le 1^{er} octobre 1821 :

« la Fabrique a payé 22 francs 75 au Sieur Busson pour avoir fourni à l'église des rideaux de Confessionnal, une boîte pour le pain [distribution du pain béni le dimanche] un balai, une courroie pour la cloche, une toile fine pour chasuble, huile, encens plus 41 francs 60 pour les dépenses de Mr le curé de Bourneau pour les jours où il est venu desservir l'église tant pour lui que pour son cheval ».

← Partie nord-ouest de la Vallée

Puis pour la période de juillet 1821 à 1822, la Fabrique a encore « payé au Sieur Louis Busson, demeurant [alors] à la Chapelle, pour avoir nourri et entretenu le curé de St Michel-le-Clouc, les jours qu'il est venu desservir à Mervent tant pour lui que pour son cheval la somme de 70 francs ».

En 1828, Louis Busson dit « Capitaine » fait partie du Conseil de Fabrique de la paroisse. Quelques années plus tard encore le 1^{er} avril 1856, la Fabrique « prête au Sieur Louis Busson [fils] demeurant à la Chapelle, la somme de 200 francs prise sur les fonds de la Fabrique ». La dite somme a été remboursée 227 francs 50, le 15 janvier 1860. Parmi les descendants de Louis Busson, il y aura la famille Moreau, Després, tous demeurant à la Vallée.

Ainsi qu'on l'a vu plus haut l'immense « borderie de la Vallée » qui se trouve à l'angle du chemin n° 2 et du chemin de Prévèreau, comprend une troisième portion, le n° 199. Cette partie est la propriété de la veuve Normand qui possède aussi la parcelle dite « écurie ». Marie Allard était l'épouse de François Normand natif de Foussais [il y a un lien familial entre ce François et Jean et Joseph Normand, frères]. Elle s'était remariée avec Louis Busson [oncle de Louis, dit « capitaine »]. Elle décèdera à la Vallée en 1814.

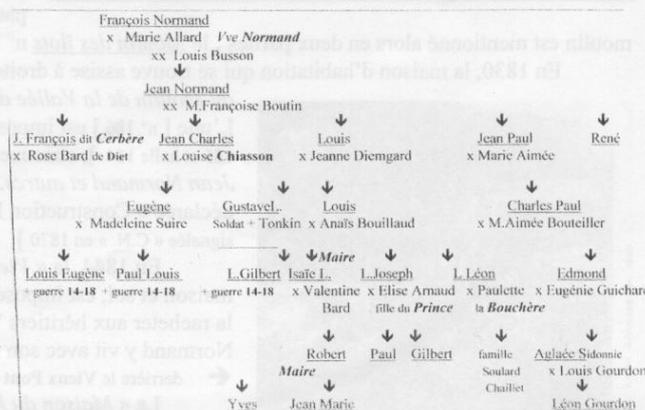
Parmi les enfants du couple Allard-Normand, il y aura une descendance qui formera une autre branche Normand, bien distincte, moins riche certes mais dont deux membres seront tout de même maires de la commune. Il y a :

Jean, qui en 1814 est journalier à la Vallée. Il s'installe quelques années aux Loges avec son épouse Marie Françoise Boutin. Puis on le retrouve au bourg mais cependant il décède à la Vallée [en 1858] où il est dit à cette époque « charbonnier - voiturier - bûcheron ». Ce couple-là va avoir pas moins de cinq garçons : Jean François, Jean Charles, Louis, Charles Paul et René dit plus tard marchand de bois à la Vallée.

1 Jean François dit « Cerbère » [né 1815], fait souche à Diet où il s'installe dans la famille de son épouse Rose Bard.

2 Jean Charles [né 1816] épouse en 1846 Louise Chiasson qui est la fille de Jean et Jeanne Rocher de la Vallée. Il y décède en 1890. Leur fils, Eugène, époux de Madeleine Suire, est recensé à la Vallée en 1891 puis il s'installe au bourg. Ce couple-là, va donner deux fils à la France : Louis Eugène, caporal clairon, est tué dans la Meuse en 1914 et Paul Louis, médaillé, meurt quant à lui dans la Marne en 1917.

3 Louis, époux de Jeanne Dieumegard qui est cabaretière au bourg, est pourtant recensé à la Vallée [1891]. Il décède dans ce hameau [1897] « chez son gendre ». Ils auront pas moins de six enfants ; leur fils aîné, Gustave Louis, soldat décède au Tonkin en 1884.





← l'Hôtel des Voyageurs au bourg

Un autre de leur fils, Louis François Léopold, qui est maçon, épouse Anaïse Bouillaud, couturière. Ces derniers vont avoir neufs enfants dont : Gilbert Louis qui sera tué également dans la Meuse en 1916, Isaïe Louis, qui épouse Valentine Bard de *Diet* et qui s'installe à *Pierre Brune*. Il sera maire de 1945-53 et son fils Robert également de 1971 à 1989 [aujourd'hui se trouve toujours dans ce hameau ses descendants voir bull. n° 29].

Puis Louis Joseph, né en 1889, qui épouse Élise Arnaud, la sœur du « *Prince* » [celle-ci est veuve Raoul Raveau guerre 14-18] qui lui donnera deux fils : Paul et Gilbert [ce

dernier demeure toujours à Mervent], enfin Edmond et Louis Léon qui épouse Paulette Brunet connue à Mervent sous le nom de « *Paulette la bouchère* » et qui est une mémoire vivante de notre commune [et qui va fêter ses 100 ans fin 2005 - descendance Soulard-Chaillet].

4 Charles Paul, né 1829, épouse Marie Aimée Bouteiller qui tient alors l'auberge de sa belle mère située au cœur du bourg. Leur unique fils, Edmond Aimé épouse [1887] Eugénie Adeline Guichard, institutrice à Mervent comme son père Louis Guichard. Bien qu'Edmond soit représentant de commerce, il est dit également « *Maître d'Hôtel* ». La modeste auberge familiale est devenue « *l'Hôtel des Voyageurs* » fréquentée par les « *premiers touristes* » et « *curistes* ». L'air de la forêt de Mervent est alors très renommé.



C'est leur unique fille, Aglaé Sidonnie [qui épouse 1919 Louis Gourdon] continue l'exploitation de cette hôtellerie. Elle lui donnera avec une immense renommée, une certaine classe [famille Léon Gourdon disparue de Mervent].

← Partie de la chaussée [1986] de la Vallée

Quelques autres personnes encore dans le hameau de la Vallée vers 1800-1830 : Jean Michel, journalier, époux de Jeanne Gandriau. Il y décède le 15 mai 1803. Sont présents pour la déclaration du décès Antoine Picard, voiturier et Pierre Chiasson demeurant tous deux à la Vallée.



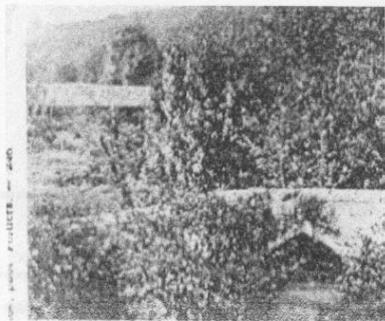
Le moulin à tan de la Vallée est alors le centre de l'activité du hameau. Il génère de nombreux emplois ce qui explique une si importante population manouvrière.

← la rivière, la chaussée, le Pré des Vergnaies

Il est toujours la propriété des frères Normand et imposé comme suit en 1830 : le moulin à eau dit « *Moulin de la Vallée* », alors en classe 1, est assujéti à 100 francs et pour le sol 30 centimes., tandis que la patente s'élève à 2500 francs or. En 1844, le

moulin est mentionné alors en deux parties : le *Moulin des îlots* n° 22 et le *Moulin de la Vallée de l'Isle* n° 23.

En 1830, la maison d'habitation qui se trouve assise à droite du *chemin du moulin tan* et dite « *Maison du Moulin de la Vallée de l'isle* ». Elle est toujours en deux parties. L'une [n° 186] est imposée 15 francs 25 et les « *servitudes* » [halle 185 et halle 184], chacune à 1 franc 85. Tout cela est la propriété de *Jean Normand et autres*. En 1843, la partie 185 est modifiée et déclarée « *Construction Nouvelle* » [cette partie sera encore modifiée et signalée « *C.N.* » en 1870].



En 1844, la « *Vieille Maison Veneau* » n° 175 qui comprend maison et sol, est imposée 15 francs 80. Joseph Normand vient de la racheter aux héritiers Veneau domiciliés à Antigny. Joseph Normand y vit avec son épouse et sa fille.

← derrière le Vieux Pont la « halle » n° 185

La « *Maison du Moulin de la Vallée de l'isle* » n° 186 est

imposée 48 francs et la « *Maison du moulin des îlots* » n° 185, qui est attenante, est imposée 88 francs. Ces propriétés, toujours en indivis aux frères Normand, sont en fermage. Les n°s 183 et 184 sont signalées « *servitudes* ». Plus tard elles sont nommées « *halles* » et possèdent des piliers ronds très typiques.

la chaussée du moulin de la Vallée →

La grande « *halle* » est située en bordure d'une immense parcelle n° 181 [en 1810] appelée le *Pré du Puits*. Elle côtoie le *chemin du moulin à tan de la Vallée* [qui porte le n° 65 sur le plan des chemins de 1843] et le *chemin du Puits de la Vallée* [n° 66]. Le puits en question se trouve proche du *quéreux* qui fait face à la *Maison Veneau*. Ce *quéreux* se termine en cul-de-sac. Ce puits profond de plus de 9 mètres ne tarissait jamais. Entouré d'une belle margelle de pierres calcaire, il était protégé par un dais aussi de pierre [il sera démoli lors de la construction du barrage et l'actuel pont].

Joseph Normand a racheté plusieurs autres terres situées face au *Portail* et dans le hameau de la Vallée : le *Pâté des Pallées* 166 qui est surtout en bois et futaies. Il est appelé aussi le *Pâtis de la Futaie* puis le *Pâtis de la Côtère* 167, le *Pré du Haut* 168, le *Pré de la Vallée* 173, le Jardin de la *Maison Veneau* 176. Il

rachète aussi à cette famille la « *Picarderie* », le jardin attenant n° 178 appelé le *Jardin de la Pièce d'eau* au bout duquel se trouve une fontaine-lavoir. Avec les bâtiments appartenant à Jean Normand et autres, il y a également des terres : le *Jardin de la Vallée* 169, le *Pré du Pont de la Vallée*, le *Grand Jardin* etc. . .

Son frère aîné, « *Jean* » Joseph, possède en plus de la « *Maison Veneau* » : le *Pré du Haut*,¹⁶¹ desservi par le chemin n° 67 *chemin du Pré du Haut* ou *chemin de la Passe du château*. Ce chemin dessert pareillement plusieurs parcelles dépendantes de la *Pissotterie* ou du *Pissotteau* [où se trouve plusieurs petits rus au débit insignifiant, infinitésimal = qui ne coule pas mais se contente de *pisser*].

D'ailleurs dans l'une de ces parcelles [appartenant aujourd'hui à Mr Francis R.], une énorme cavité, sorte de galerie - salle dont on ignore l'entrée ou la sortie, a été accidentellement mise à jour en avril 2001. Est-ce le résultat du suintement des rus du *Pissottais* qui a creusé cette excavation ?

Y a-t-il un lien avec le château ? Est-ce une sortie de secours du château ? Ce n'est pas impossible car cela était fréquent à flanc de coteau comme ici.

← Cavité-galerie proche de la *Passe du Château*

Parmi les autres possessions de Joseph Normand il y a encore les parcelles portant les n°s 170, 171, 172 plus les n°s 207, 208, 209 où se trouve le fameux cimetière dit « *Mérovingien* ». Puis proche du vieux pont se trouve le *Pré du Pont* 189 tandis que deux autres parcelles portant les noms : le *Pré des Pièces* 190, *L'ouche* 204 appartiennent à la veuve Ménard, marchand à Fontenay. Elle les vend à « *Petit Milord* », Alexis Robin, domicilié à Fontenay qui les revend à Joseph

Normand [en 1844] puis elles deviendront la propriété des Gaschet-Poupin. Ceux-ci ne possèdent alors [1810]

dans ce hameau qu'une grande et longue parcelle en bordure de la rivière : la *Noue de la Rivière* 202, 203.

le *Pont Neuf* et la route n°99 →

Je reviendrais sur l'histoire de cette famille dans la *Vallée* (3^{ème} partie) tandis que la deuxième partie sera consacrée à la famille Normand.

